



REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION DES STATISTIQUES AGRICOLES,
DE L'INFORMATIQUE ET DE LA DOCUMENTATION**



4^{ème} RECENSEMENT NATIONAL DE L'AGRICULTURE 2011-2014

PROFIL DE L'AGRICULTURE TOGOLAISE



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Juin 2013

I. STRUCTURE DES MENAGES

Chef de ménage (CM) = Exploitant

Effectif en 2012 : 508 599

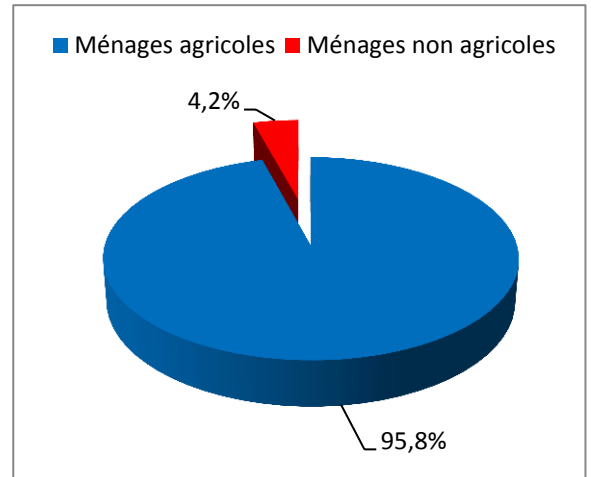
☞ DES MENAGES RURAUX

☞ A MAJORITE AGRICOLE

531 068 ménages ruraux dénombrés, dont :

- 95,8 % de ménages agricoles, et
- 4,2% de ménages non-agricoles

Graphique 1 : Répartition des ménages ruraux par type de ménage

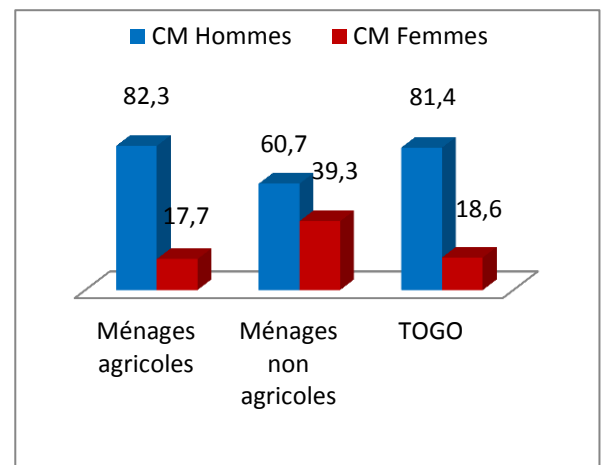


☞ DOMINES PAR DES CHEFS DE MENAGE DE SEXE MASCULIN

Les CM de sexe masculin sont majoritaires, quelle que soit la catégorie de ménage considérée:

- 82,3% pour les ménages agricoles
- 60,7% pour les ménages non agricoles

Graphique 2 : Répartition des ménages ruraux par type de ménage et par sexe du chef de ménage.

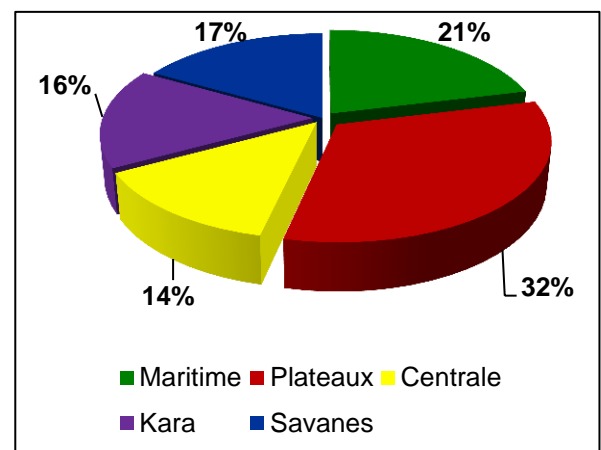


☞ DES MENAGES AGRICOLES

☞ INEGALEMENT REPARTIS SUR LE PLAN SPATIAL...

32% de la population réside dans la région des Plateaux contre 14% pour la région Centrale

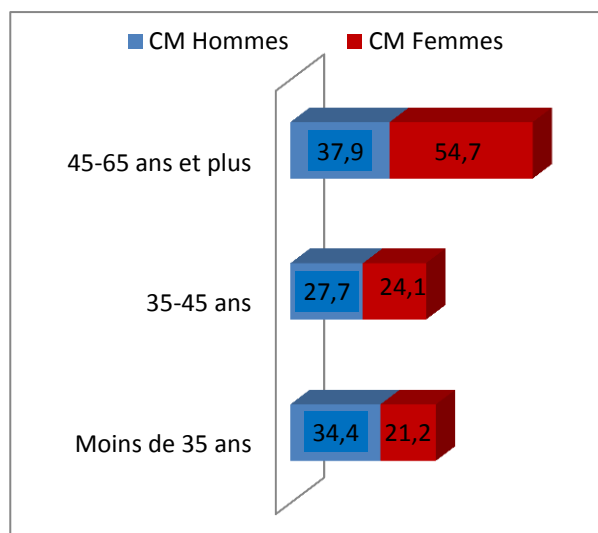
Graphique 3: Répartition des ménages agricoles par région en 2012



AVEC DES CHEFS DE MENAGE JEUNES

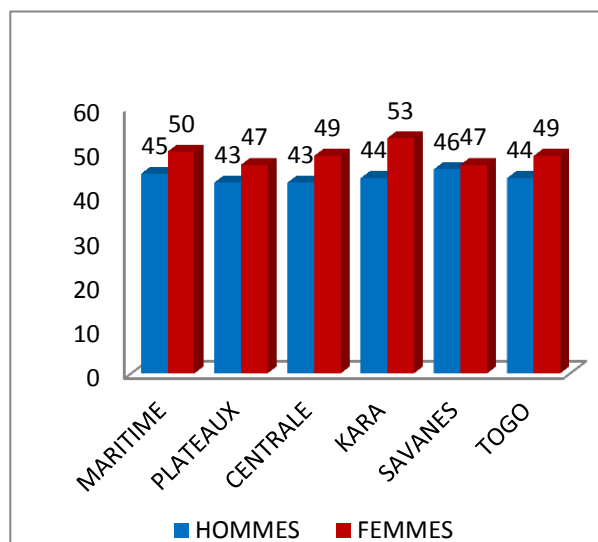
- Au plan national, 59 % des CM ruraux ont moins de 45 ans ;
- 54,7% des CM de sexe féminin ont plus de 45 ans

Graphique 4: Proportion des ménages ruraux par tranches d'âge et le sexe du chef de ménage



- L'âge moyen des chefs de ménage ruraux est de 45 ans au niveau national ;
- Celui des chefs de ménage de sexe féminin est de 49 ans tandis que
- Celui des chefs de ménage de sexe masculin est de 44 ans.

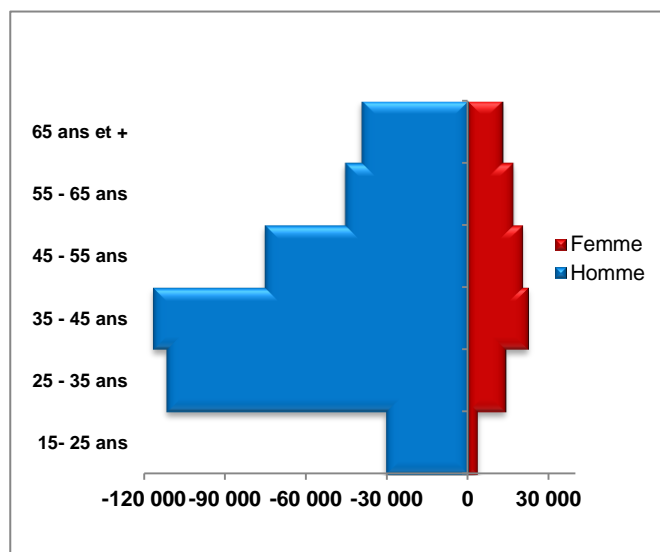
Graphique 5: Age moyen (ans) des chefs de ménage suivant la région et le sexe



PYRAMIDE DES AGES DES CM

- La tranche d'âges des 35-45 ans regroupe le plus de ménages agricoles, quel que soit le sexe du chef de ménage ;
- La deuxième tranche d'âges qui les regroupe est la tranche des 25-35 ans pour les hommes (26,6% de ménages) et 45-55 ans pour les femmes (22,4% de ménages)

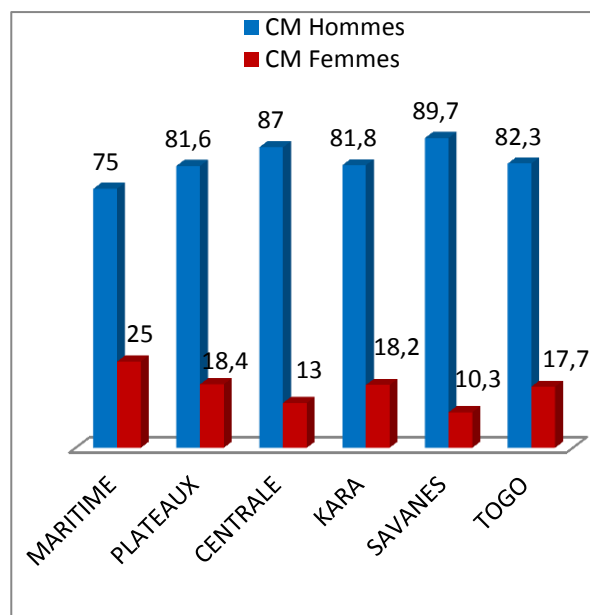
Graphique 6: Pyramide des âges des CM agricoles au plan national



☞ CM MAJORITAIREMENT DE SEXE MASCULIN

- Une forte majorité de ménages agricoles (82,3%) dirigés par les hommes
- La répartition spatiale par sexe du chef de ménage montre que la région Maritime détient la plus forte proportion de ménages dirigés par les femmes (25%), contre (10,3%) pour la région des Savanes qui en détient la plus faible;

Graphique 7: Proportion (%) des ménages agricoles selon la région et le sexe du chef de ménage

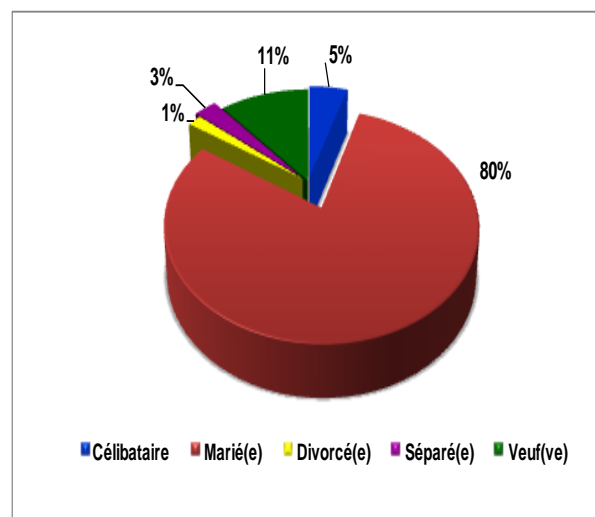


☞ UNE FORTE PROPORTION DE CHEFS DE MENAGES RURAUX MARIÉS (79,7%)

Au niveau national :

- 79,7% des CM ruraux sont mariés;
- 11% sont veufs ;
- 1,7 % sont divorcés contre
- 2,8% de séparés et
- 4,7% de célibataires.

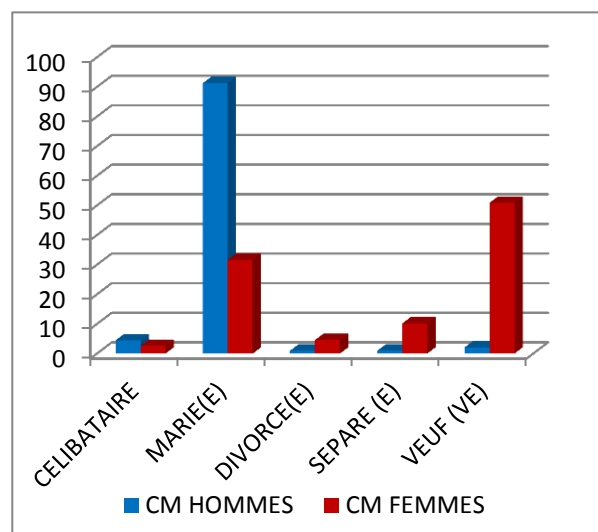
Graphique 8 : Répartition des chefs de ménage suivant leur situation matrimoniale



Du point de vue genre :

- La majorité des CM ruraux de sexe masculin (90,7%) sont mariés, 5,1% célibataires 2,1% sont veufs ;
- Près de la moitié (49,9%) des chefs de ménage ruraux de sexe féminin sont veuves, 3,4% sont célibataires et 31,8% sont mariées.

Graphique 9: Proportion des ménages ruraux selon la situation matrimoniale et le sexe du chef de ménage

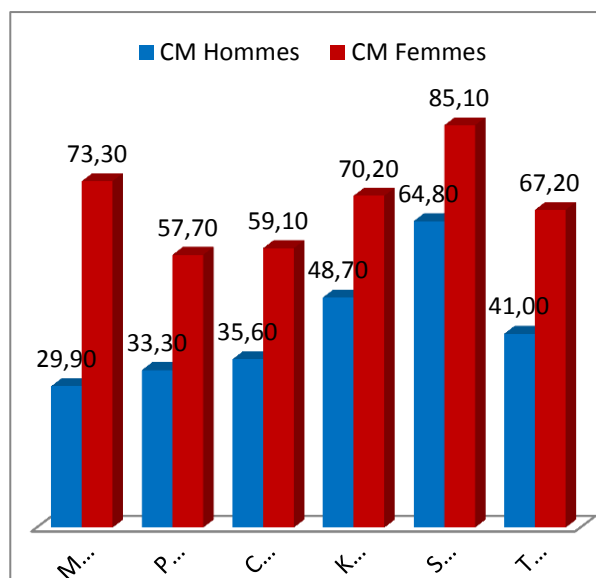


FAIBLE NIVEAU D'INSTRUCTION

Un taux d'analphabétisme élevé

- 46% de chefs de ménage ruraux sont analphabètes. Ce taux est plus important chez les CM féminins (67,2%) que chez leurs homologues hommes (41%).
- Les plus forts taux d'analphabétisme des CM femmes se trouvent dans les régions des Savanes (85,10%), Maritime (73,30%) et de la Kara (70,20%)

Graphique 10: Taux d'analphabétisme des chefs de ménage par région et par sexe du CM (%)

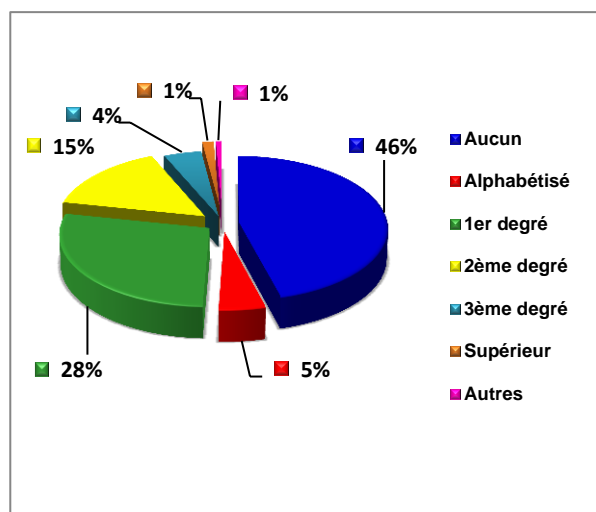


Un niveau d'instruction bas

En ce qui concerne ceux qui sont instruits :

- 27,7% ont atteint le premier degré ;
- 15,3% le second degré ;
- 4,4% le troisième degré ;
- Seuls, 1,3% ont suivi l'enseignement supérieur.

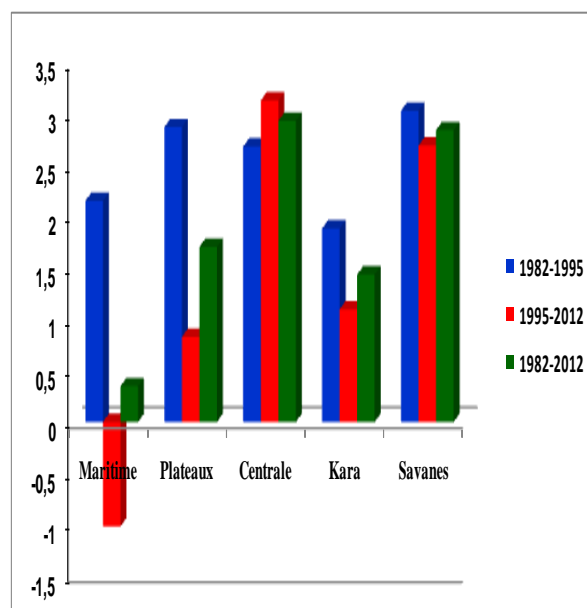
Graphique 11: Répartition des chefs de ménage selon le niveau d'instruction



AVEC UN TAUX D'ACCROISSEMENT MOYEN DES MENAGES VARIABLE EN 30 ANS

- De 1982 à 2012, le nombre de ménages ruraux a connu un taux d'accroissement moyen de 1,59%.
- De 1982 à 1995, ce taux est de 2,5% ;
- Il a reculé entre 1995 et 2012 pour s'établir à 1,27%.
- Dans la région Maritime le nombre de ménages ruraux a régressé annuellement de 1,02% entre 1995 et 2012.

Graphique 12: Evolution des taux de croissance du nombre de ménages ruraux suivant les régions



II. STRUCTURE DE LA POPULATION RURALE

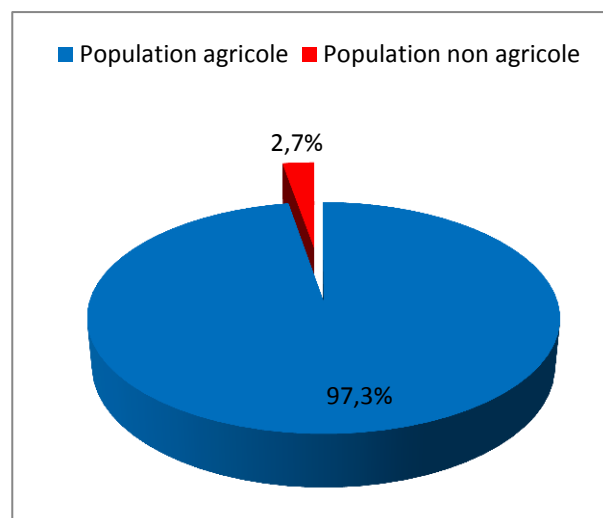
Effectif en 2012 : 3 843 049

☞ DEUX TYPES DE POPULATION VIVENT EN MILIEU RURAL

La population rurale comprend :

- une population agricole, et
- une population non agricole

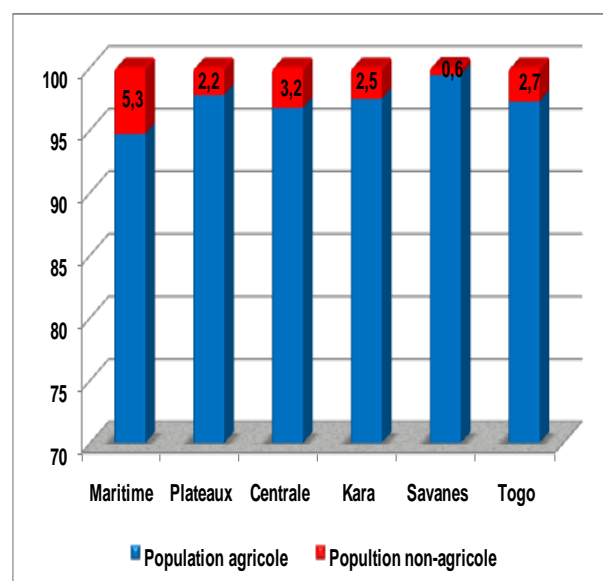
Graphique 13: Types de population



☞ LA POPULATION RURALE EST A MAJORITE AGRICOLE

- Au niveau national, la population agricole représente 97,3% de la population rurale
- Elle varie de 94,7% dans la région Maritime, à 99,4% dans la région des Savanes

Graphique 14 : Répartition de la population rurale selon la région et le type de population en 2012

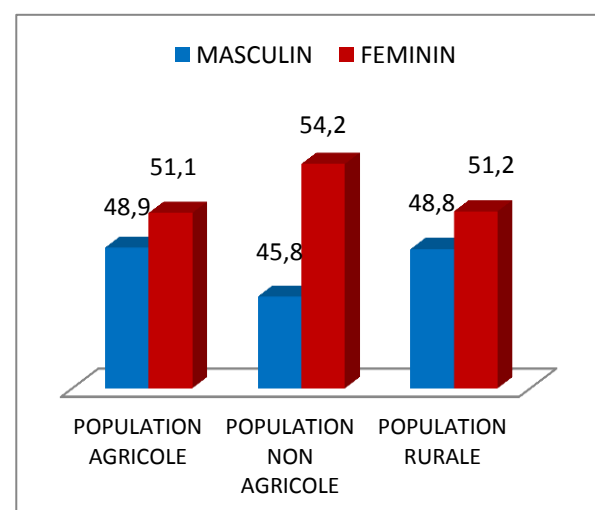


☞ AVEC UNE POPULATION FEMININE MAJORITAIRE

La population rurale est caractérisée par une prédominance de la population féminine qui représente respectivement :

- 51,2% de la population rural ;
- 51,1% de la population agricole, et 54,2% de la population non agricole

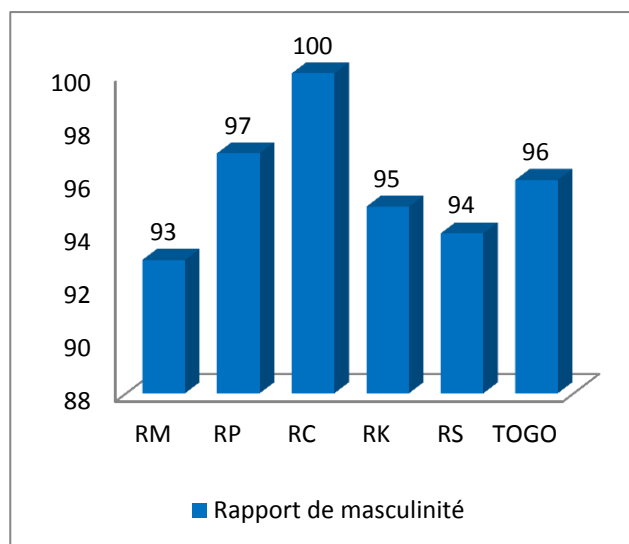
Graphique 15 : Répartition de la population rurale selon le type de population et le sexe du chef de ménage



☞ **ET UN RAPPORT DE MASCULINITE DE 96 HOMMES POUR 100 FEMMES**

- On note une variation régionale dans le rapport de masculinité...
- Avec une particularité dans la région Centrale où une presque parité (100%) est atteinte

Graphique 16: Proportion (%) de la population rurale par sexe et par type de population

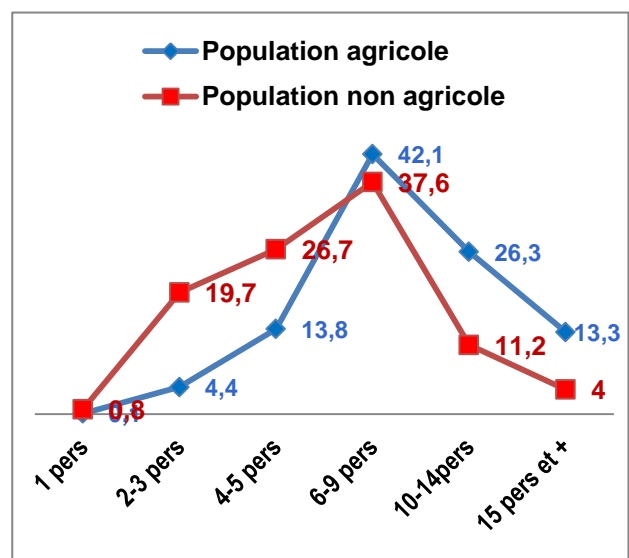


☞ **CONCENTREE DANS DES MENAGES DE 6 - 9 PERSONNES...**

Les ménages de 6 à 9 personnes restent dominants et concernent :

- 42,1% de la population agricole
- 37,6% de la population non agricole

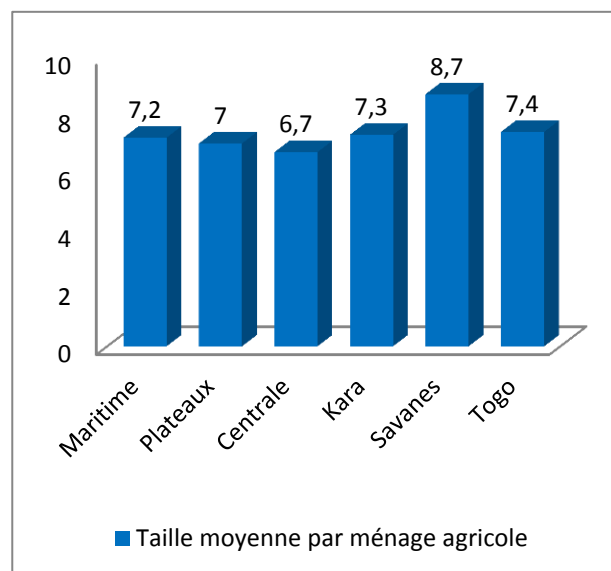
Graphique 17: Populations agricole et non agricole selon la taille des ménages



☞ **AVEC UNE TAILLE MOYENNE DE 7,4 PERSONNES PAR MENAGE AGRICOLE...**

- La taille moyenne des ménages agricoles est de 7,4 personnes pour l'ensemble des ménages agricoles ;
- elle est de 7,7 personnes pour les ménages gérés par les hommes et de 5,6 personnes pour ceux gérés par les femmes ;
- et elle varie de 6,7 personnes pour la région Centrale à 8,7 personnes pour la région des Savanes

Graphique 18: Taille moyenne du ménage agricole selon la région



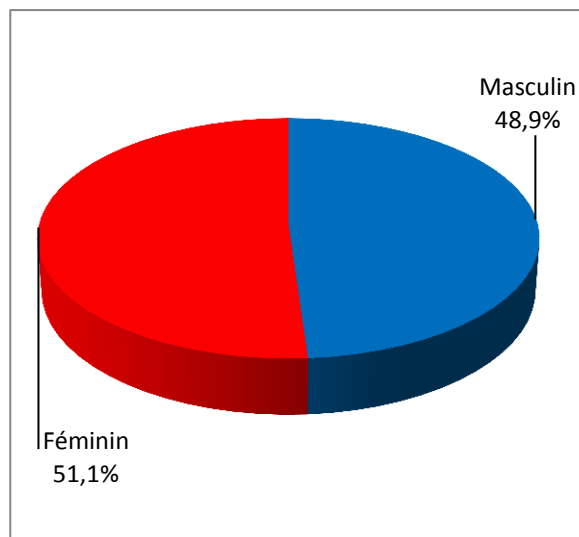
III. STRUCTURE DE LA POPULATION AGRICOLE

Effectif en 2012 : 3 738 430

☞ PREDOMINANCE DE LA POPULATION FEMININE

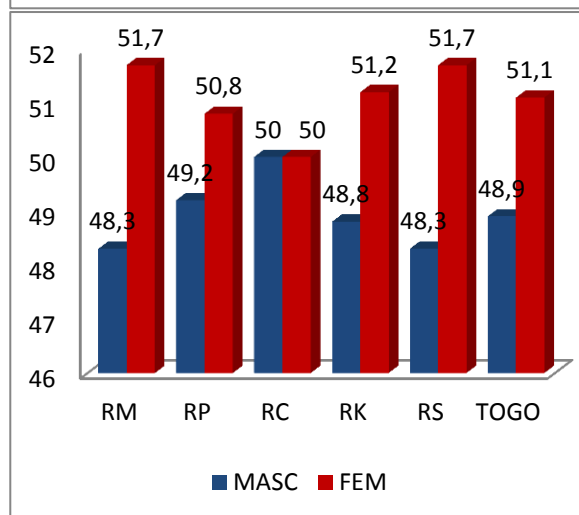
- Au niveau national, 51,1% de la population agricole sont de sexe féminin, soit 1 909 576 femmes.

Graphique 19 Structure de la population agricole par sexe pour l'ensemble du pays



- Au niveau régional, ce rapport est sensiblement le même à l'exception de la Région Centrale où il y a parité entre la population masculine et la population féminine

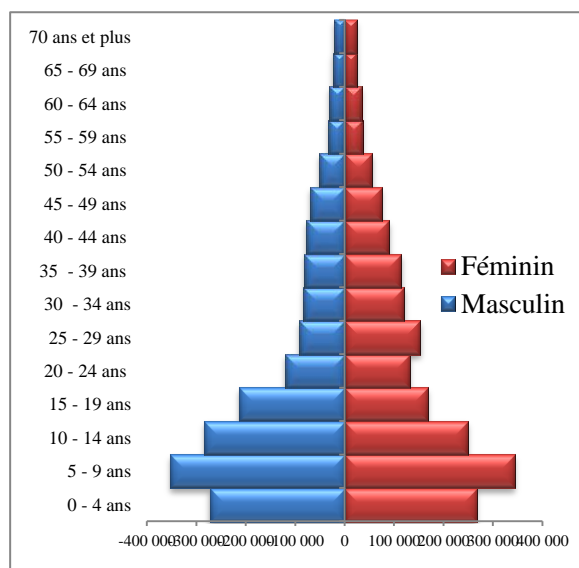
Graphique 20 : Répartition de la population agricole par région et par sexe



☞ UNE POPULATION TRES JEUNE

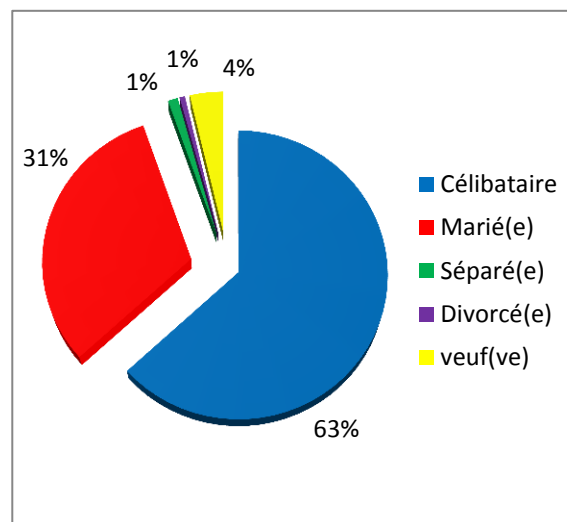
- 47% ont moins de 15 ans ;
- 51% sont âgés de 15 à 69 ans, représentant la population active agricole.
- Seuls 2% de cette population sont âgés de plus de 70 ans

Graphique 21: Pyramide des âges de la population



☞ **UNE PROPORTION IMPORTANTE DE CELIBATAIRES CARACTERISE LA POPULATION AGRICOLE (63,2%)**

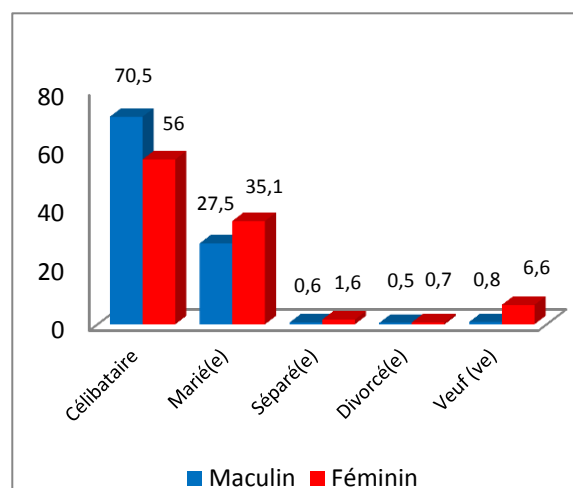
- Au niveau national, 63,2% de la population agricole, sont célibataires contre 31,4% de mariés.
- le veuvage concerne 3,7% de la population
- La population qui vit en état de séparation et de divorce représente moins de 2% du total,



Graphique 22 : Situation matrimoniale de la population agricole

Du point de vue genre, Les données montrent que:

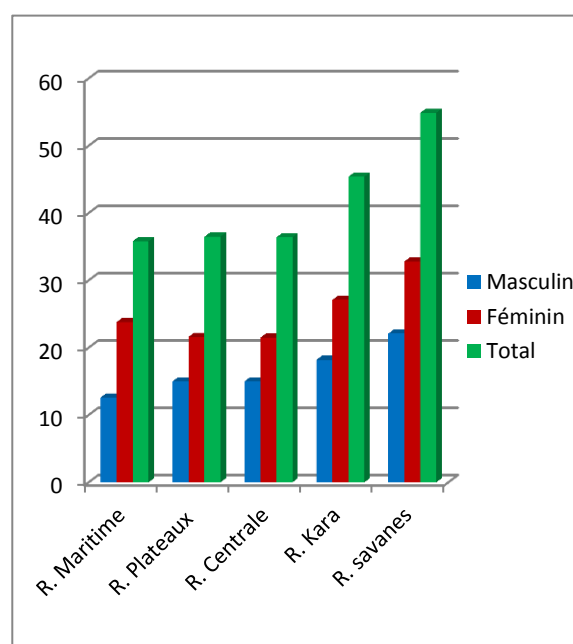
- Il y a plus d'hommes célibataires (70,5%) que de femmes (56%) ;
- Il y a plus de femmes mariées (35,1%) que d'hommes (27,5%), et
- Plus de veuves (6,6%) que de veufs (0,8%).



Graphique 23 : Situation matrimoniale de la population agricole (%) par sexe

☞ **PREDOMINANCE DES ANALPHABETES PARMIS LA POPULATION AGRICOLE AVEC UN TAUX D'ANALPHABETISME DE 42,1%**

- Le taux d'analphabétisme est élevé parmi la population agricole (42,1%)
- Du point de vue genre, il existe un écart important entre les deux sexes : 16,7% des hommes demeurent analphabètes contre 25,4% chez les femmes.
- Le taux d'analphabétisme demeure relativement élevé dans les régions de la Kara avec respectivement 45,4 et 54,9%



Graphique 24 : Taux d'analphabétisme selon la région et le sexe

IV. POPULATION ACTIVE AGRICOLE

Effectif en 2012 : 1 311 659 actifs agricoles

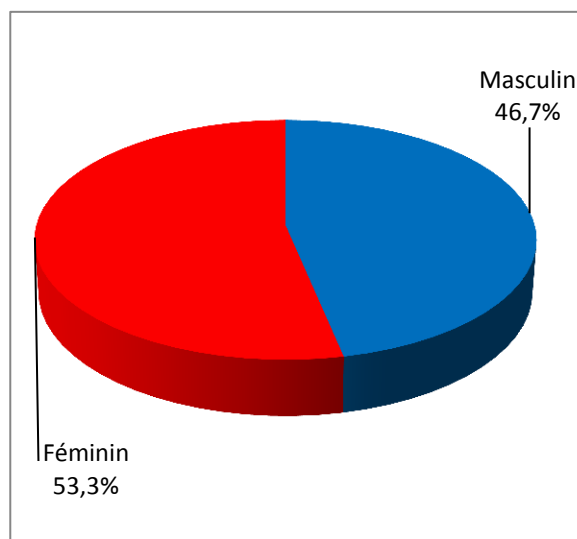
Actif agricole

L'Actif Agricole est toute personne âgée de quinze (15) ans et plus et qui exerce une activité agricole, que ce soit en temps plein ou à temps partiel. *Les élèves, étudiants et apprentis sont exclus même si leur participation n'est pas négligeable et s'ils peuvent avoir leur propre champ.*

POPULATION ACTIVE MAJORITAIREMENT FEMININE

- 1 311 659 actifs agricoles vivent dans 508 599 ménages agricoles en 2012
- Une majorité de femmes parmi la population active agricole : 53,3%

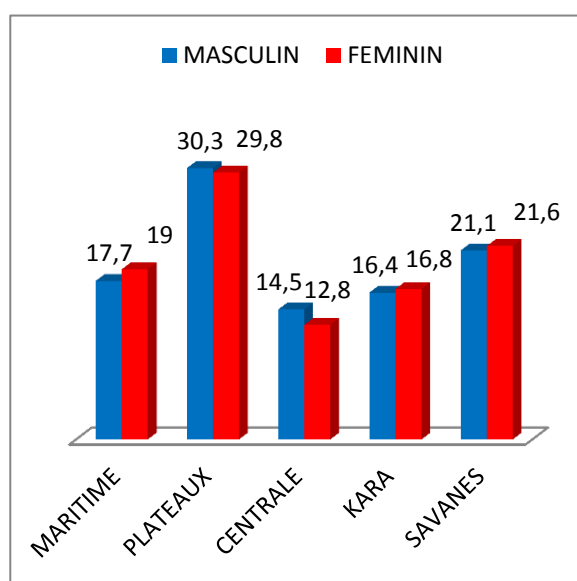
Graphique 25: Proportion de la population active agricole par sexe



REPARTITION REGIONALE

- La région des Plateaux est celle qui concentre la plus forte proportion d'actifs agricoles des 2 sexes : respectivement 30,3% et 29,8% des actifs agricoles masculins et féminins de la région
- La région Centrale en concentre la plus faible proportion : respectivement 14,5% et 12,8% des actifs agricoles masculins et féminins de la région

Graphique 26: Proportion de la population active agricole par sexe et selon la région



V. ACTIVITES ECONOMIQUES

5.1. FACTEURS DE PRODUCTION AGRICOLE

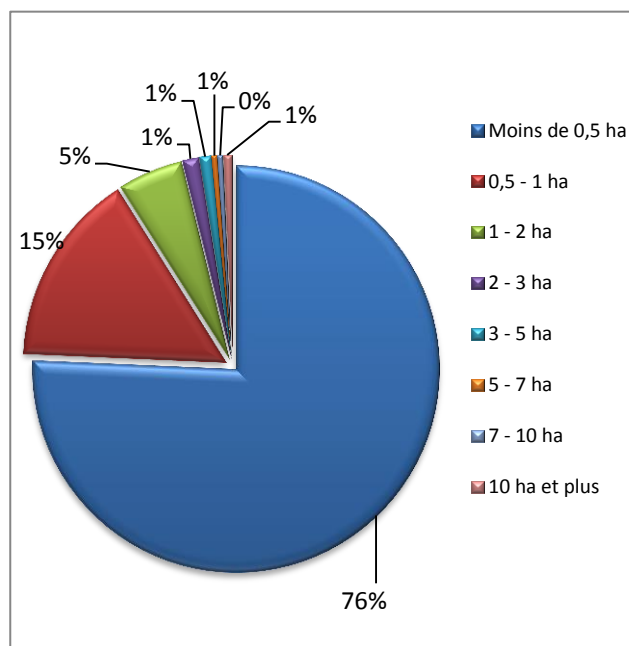
❖ TERRES AGRICOLES

- | | | |
|---|-------------|-------------|
| ➤ Parcelles mises en valeur en 2012/2013 | = 2 813 123 | |
| ➤ Parcelles consacrées aux vivriers | = 2 640 696 | soit 93,87% |
| ➤ Parcelles exploitées en cultures de rente | = 164 584 | soit 5,85% |

👉 FORT MORCELLEMENT DES TERRES AGRICOLES AVEC DES PARCELLES DE PETITES TAILLES

- Au niveau national, 76% des parcelles consacrées aux cultures vivrières ont moins de 0,50 hectares,
- 15% ont entre 0,5 et 1 ha et
- 5% entre 1 et 2 ha.
- Seulement 1% des parcelles cultivées ont plus de 10 hectares.

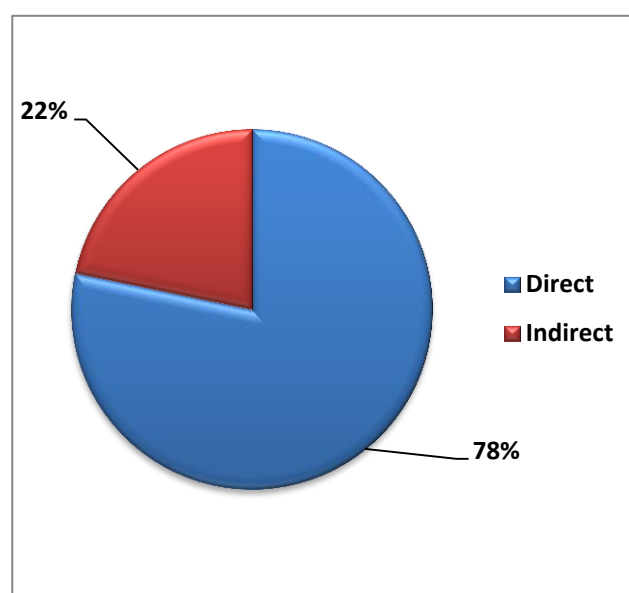
Graphique 27 : Répartition des parcelles selon la taille de la parcelle au niveau national



👉 UNE FORTE PROPORTION DES TERRES AGRICOLES PRATIQUENT LE MODE DE FAIRE VALOIR DIRECT

- 78% des terres cultivées sont mises en valeur directement par le responsable de la parcelle contre
- 22% qui se font indirectement.

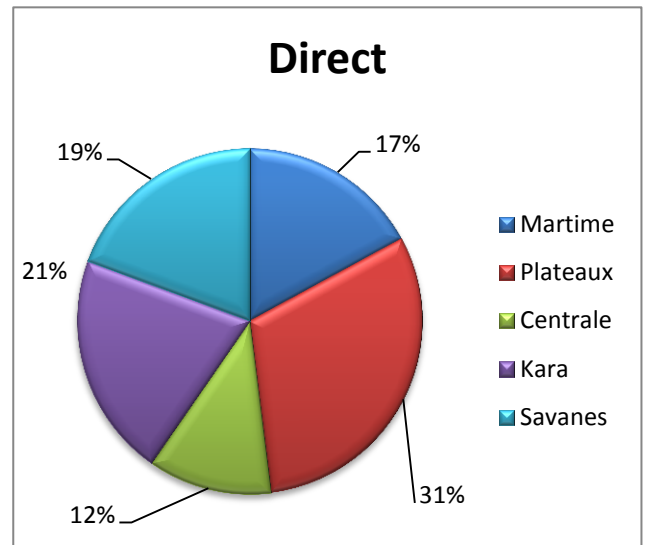
Graphique 28 : Répartition des parcelles selon le mode de faire valoir



Au niveau régional,

- la pratique de mode de faire valoir direct est plus répandue dans la région des Plateaux avec 31% contre
- 21% dans la Kara,
- 20% dans les Savanes puis
- 17 et 11% respectivement dans la Maritime et la Centrale.

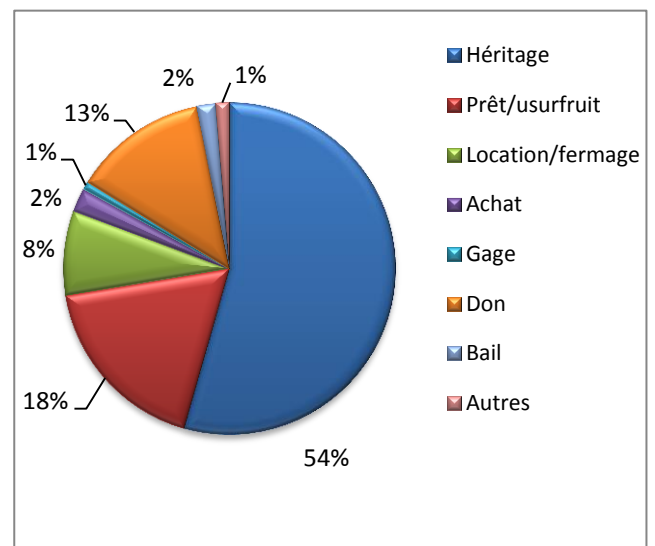
Graphique 29 : Répartition des parcelles selon la région et le mode de faire valoir direct



☞ L'HÉRITAGE EST LE PRINCIPAL MODE D'ACQUISITION DES TERRES AGRICOLES

- au plan national, 54% des terres cultivées sont acquises par héritage
- 18% par prêt/usufruit,
- 13% par don,
- 8% par location/fermage,
- 2% par achat et par bail.

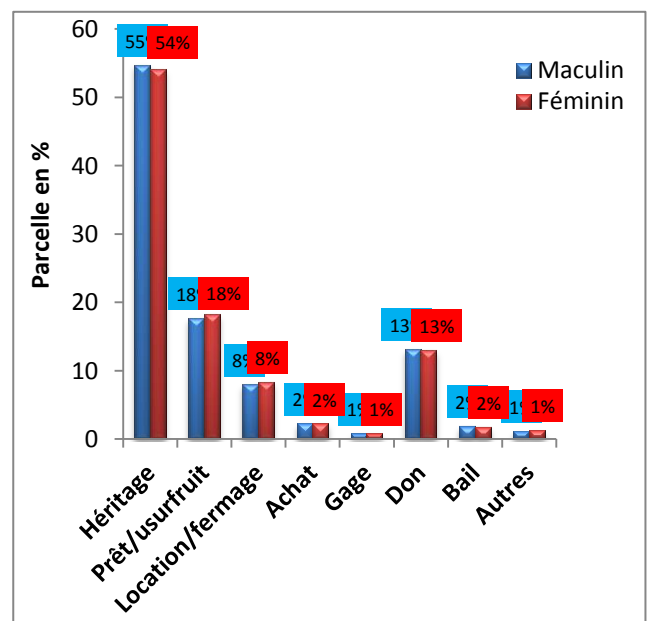
Graphique 30: Répartition des parcelles selon le mode d'acquisition au plan national



☞ Une analyse selon le genre, laisse apparaître que dans l'ensemble, la même tendance est observée tant au niveau des hommes que celui des femmes.

- 55% des terres mises en valeur sont acquises par héritage chez les hommes, contre 54% chez les femmes.
- mêmes proportions observées aussi bien chez les hommes que chez les femmes quant aux autres modes.

Graphique 31 : Répartition des parcelles selon le mode d'acquisition et selon le sexe du responsable de la parcelle



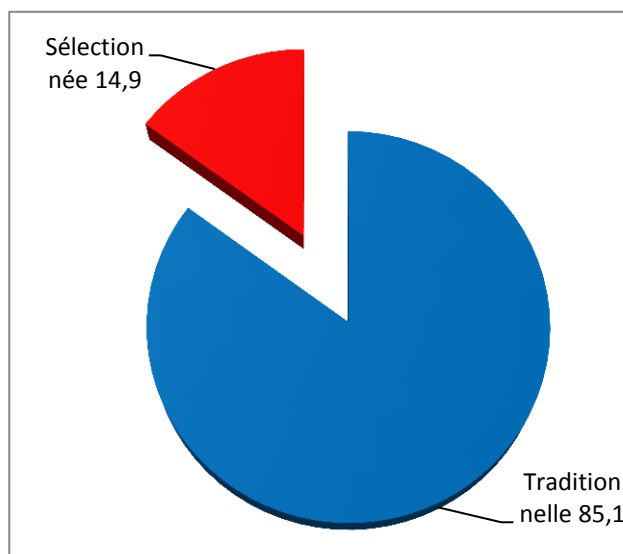
INTRANTS AGRICOLES

❖ SEMENCES

☞ **LA MAJEURE PARTIE DES SEMENCES UTILISEES EN MILIEU RURAL EST DE TYPE TRADITIONNEL (85,1%)**

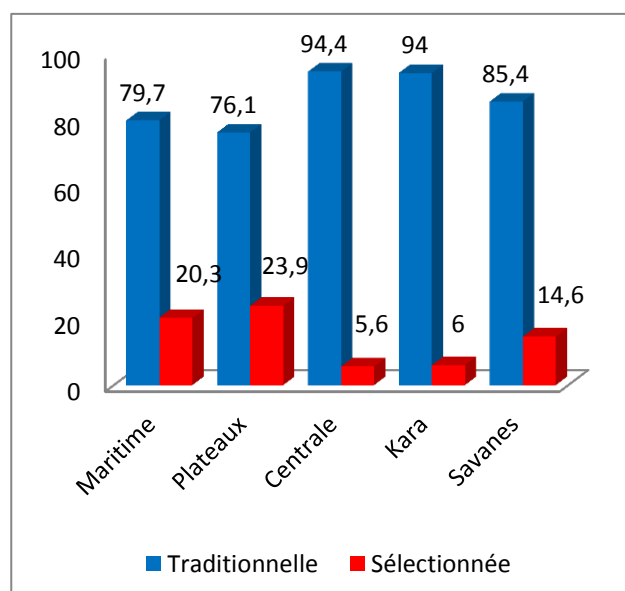
- A peine 14,9% de la quantité totale de semences utilisées sont améliorées/sélectionnées.

Graphique 32: Proportion de semence utilisée par type de semence



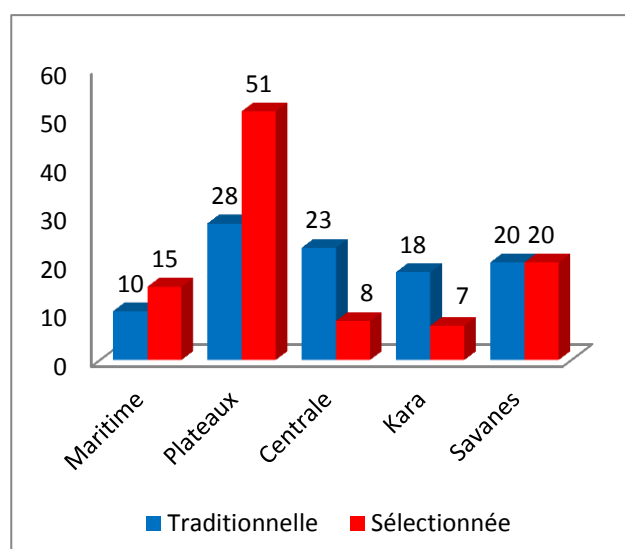
- Les régions des Plateaux et Maritime sont celles qui utilisent la plus forte proportion de semences améliorées, soit respectivement 23,9% et 20,3%.
- Par contre, les plus faibles proportions de semences améliorées se retrouvent dans les régions Centrale (5,6%) et de la Kara (6,0%); dans la région des Savanes, elle est de 14,6%.

Graphique 33: Proportion de semence utilisée par type de semence et par région



- La région des Plateaux consomme la plus grande proportion (31,5%) de semences en général; aussi bien traditionnelles (28%) qu'améliorées (51%).
- La région des Savanes, elle consomme la même quantité des deux types de semence.

Graphique 34: Proportion de semence utilisée par région et par type de semence

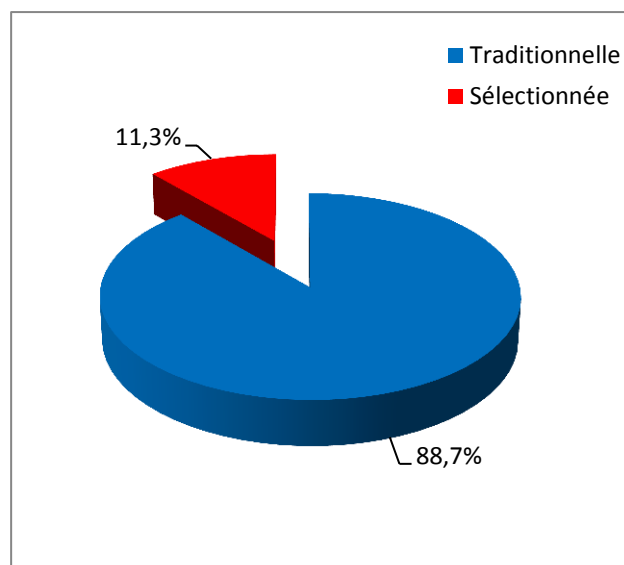


☞ **TRES PEU DE PARCELLES (11,3%) ONT REÇU DES SEMENCES AMELIOREES**

Au niveau national,

- 88,7% des parcelles ont reçu des semences traditionnelles et
- 11,3% de parcelles des variétés de semences sélectionnées.

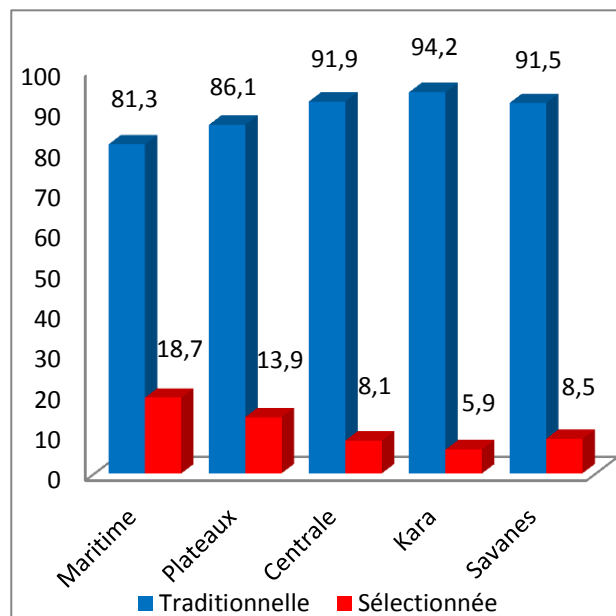
Graphique 35 : Répartition des parcelles selon le type de semences reçu



Au niveau régional,

- Les parcelles qui ont le plus reçu de semences de type traditionnel sont localisées dans les régions Centrale : 91,9% des parcelles de la région; Kara : 94,2%; et Savanes : 91,5%.
- Les régions méridionales, par contre, disposent des plus fortes proportions de parcelles ayant reçu les semences sélectionnées : 18,7% et 13,9% respectivement pour la région Maritime et celle des Plateaux.

Graphique 36 : Répartition des parcelles par région et selon le type de semence reçu

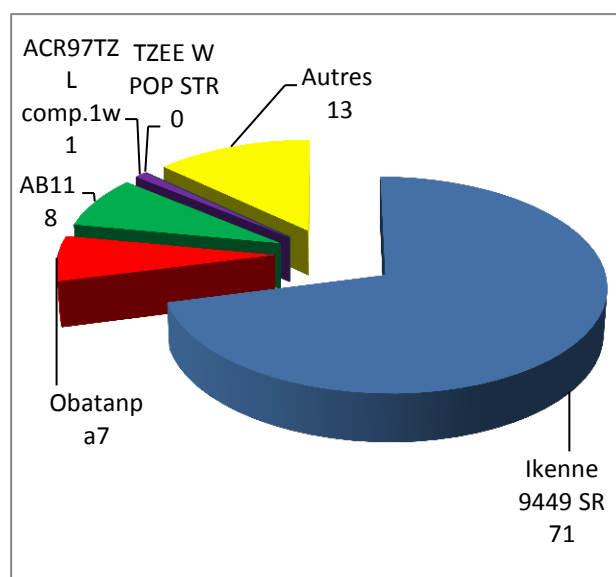


☞ **SEMENCE DE MAIS**

Au niveau national,

- 71% des semences sélectionnées de maïs utilisées en 2012, concernent la variété Ikenne 9449 SR.
- Elle est suivie de loin par les variétés AB 11 (8%) et Obatanpa (7%).

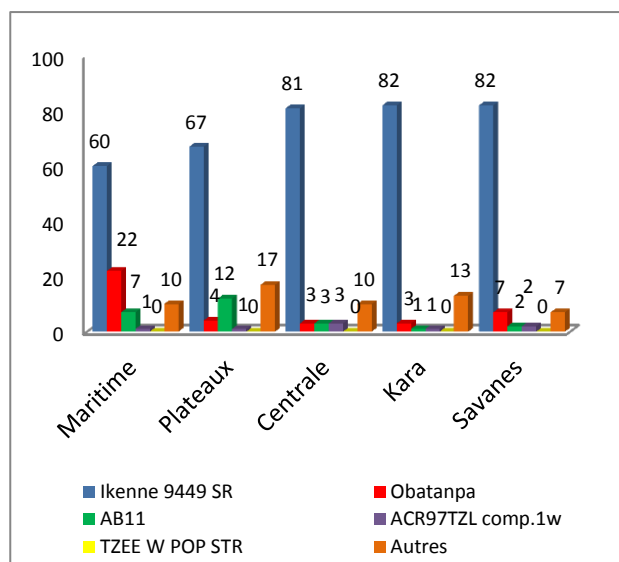
Graphique 37 : Proportion (%) de semence sélectionnée de maïs utilisée par région et par type de variété



Au niveau régional,

- Même tendance avec la primauté de la variété de maïs Ikenne 9449 SR sur toutes les autres variétés.

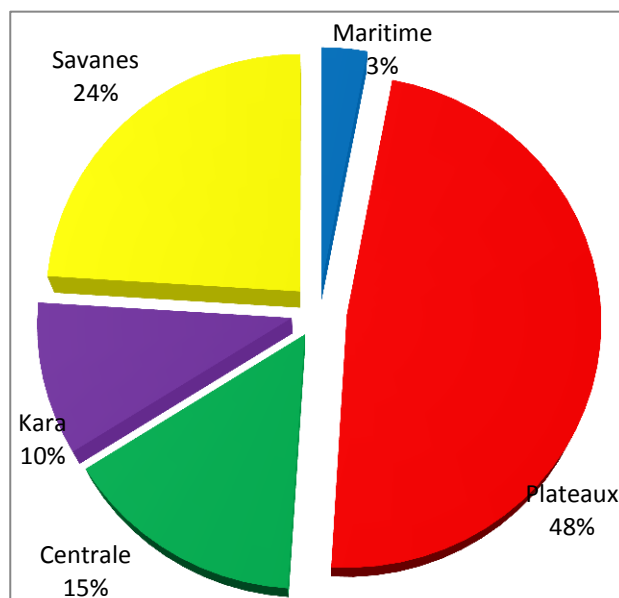
Graphique 38 : Quantité (%) de semence sélectionnée de maïs utilisée par région et par type de variété



SEMENCE DE RIZ

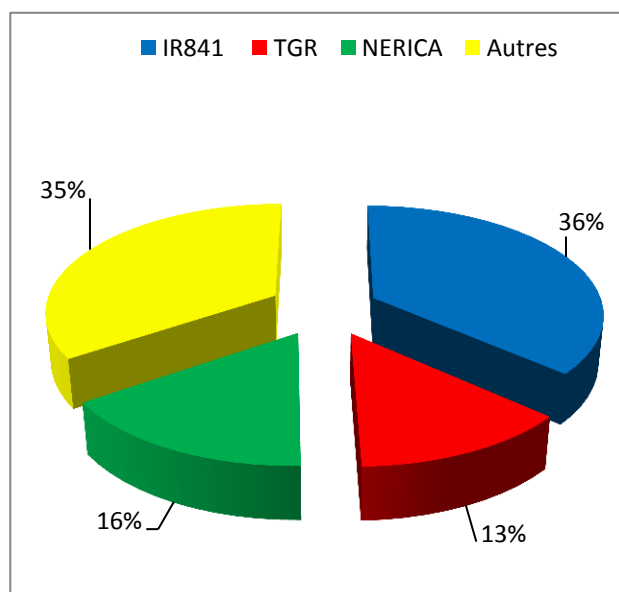
- La répartition régionale de la consommation de semences de riz, indiquent que la région des Plateaux est celle qui en consomme la plus grande proportion (48%).
- Elle est suivie de la région des Savanes avec 24% de la quantité totale.

Graphique 39 : Proportion (%) de semence sélectionnée de riz utilisée par région



- La variété IR 841 est celle dont les semences sont les plus utilisées : 36,5% du total;
- La variété NERICA près de 16%;
- La variété TGR 13,1%;
- D'autres variétés de riz ont été cultivées et concernent 34,5% de semences sélectionnées.

Graphique 40 : Proportion (%) de semence sélectionnée de riz utilisée par variété

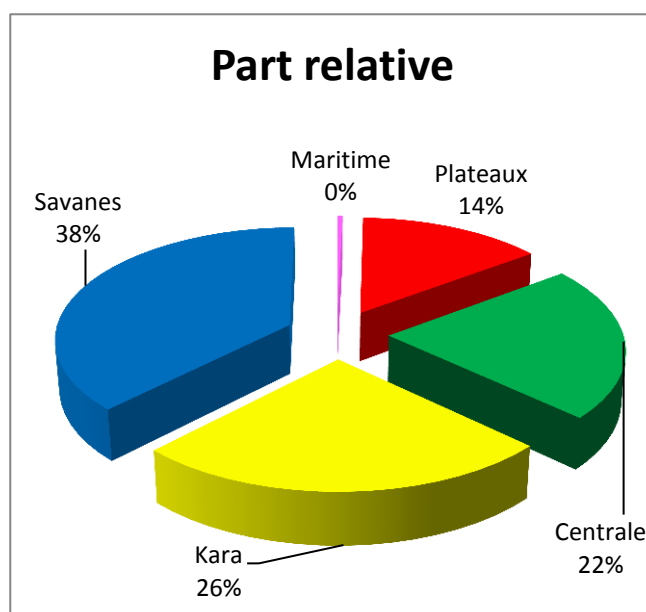


☞ SEMENCE DE SORGHO

Au niveau régional, la plus grande proportion de semences de sorgho se trouve dans les régions septentrionales

- Savanes (38%),
- Kara (26%) et
- Centrale (22%).
- La région des Plateaux n'en consomme que 14% tandis que pour la région Maritime, la proportion de semences de sorgho est pratiquement insignifiante.

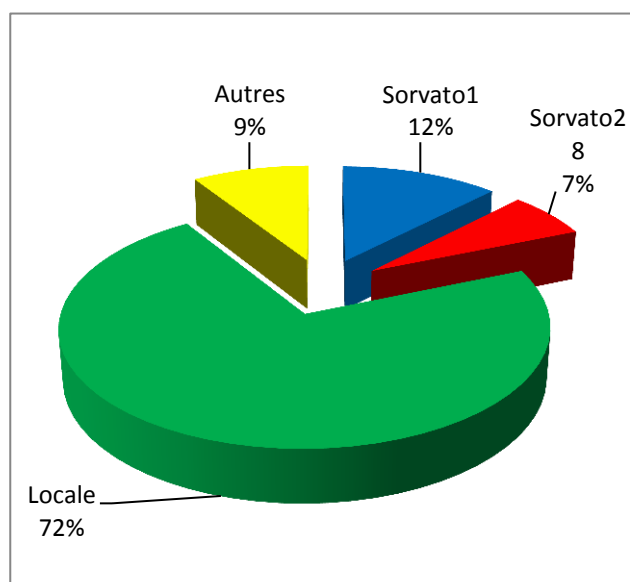
Graphique 41 : Proportion (%) de semence de sorgho utilisée par région



En ce qui concerne les variétés de sorgho, il est à noter que

- C'est la variété locale qui constitue la plus grande partie des semences utilisées, soit plus de 70% du total.
- Parmi les variétés améliorées, la variété Sorvato1 occupe la 1^{ère} place avec 12,3% de semences consommées.
- Cette variété dépasse Sorvato28 dont l'utilisation de semences ne représente que 6,6%.

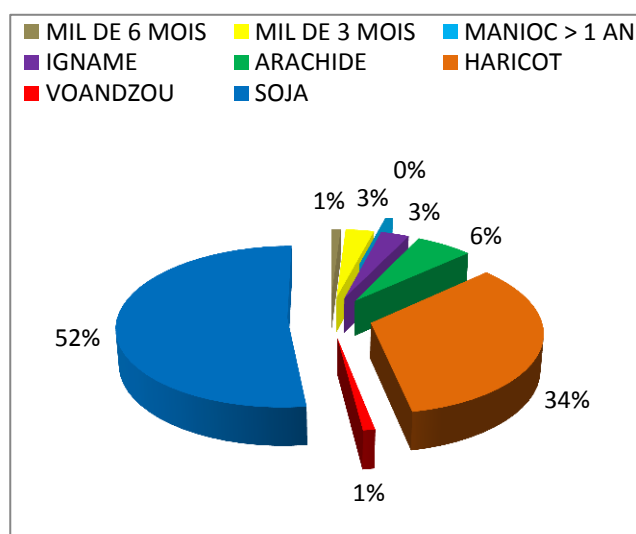
Graphique 42 : Proportion (%) de semence de sorgho par variété



☞ SEMENCE DES AUTRES CULTURES

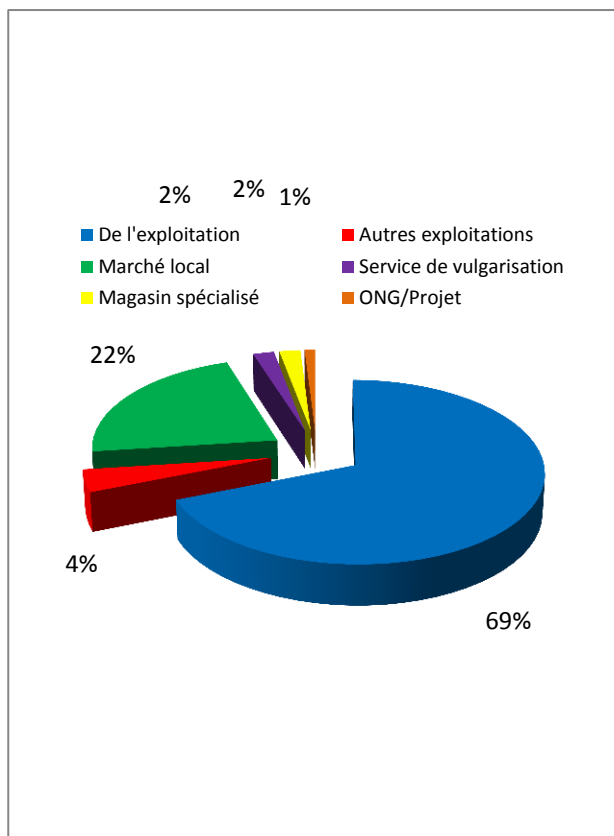
- Le soja est celle dont les semences ont été utilisées en grande proportion (52%).
- La culture du haricot vient en 2^{ème} avec 34% de semences,
- Et l'arachide (6%).

Graphique 43 : Proportion de semence utilisée pour les autres cultures



☞ **LA PRINCIPALE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN SEMENCES DEMEURE LES EXPLOITATIONS AGRICOLES**

- Les semences utilisées par les exploitants agricoles proviennent en grande partie de l'exploitation : en effet, 67% des exploitants agricoles prélèvent les semences sur leur propre production.
- La 2^{ème} source est le marché local où s'approvisionnent 24% des exploitants agricoles,

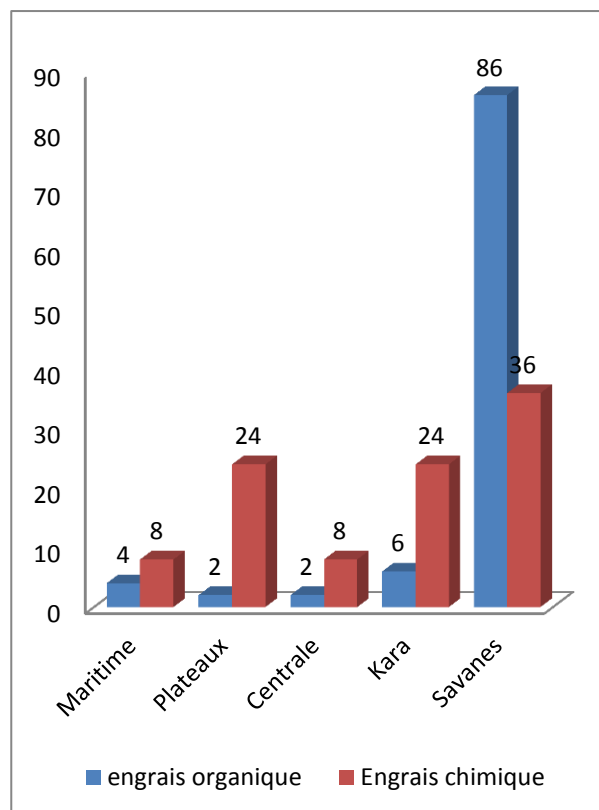


Graphique 44: Répartition des responsables de parcelles selon les sources des semences utilisées

❖ **ENGRAIS**

☞ **LA REGION DES SAVANES EST LA PLUS GRANDE CONSOMMATRICE D'ENGRAIS**

- Quel que soit le type d'engrais considéré, la région des Savanes en a utilisé les plus grandes proportions : chimique 86% ou organique 36%
- Les régions des Plateaux et de la Kara viennent en 2^{ème} position en ce qui concerne les engrais chimiques (24%)
- En dehors de la région des Savanes, très peu d'engrais organique a été utilisé dans les autres régions (2 à 6%)

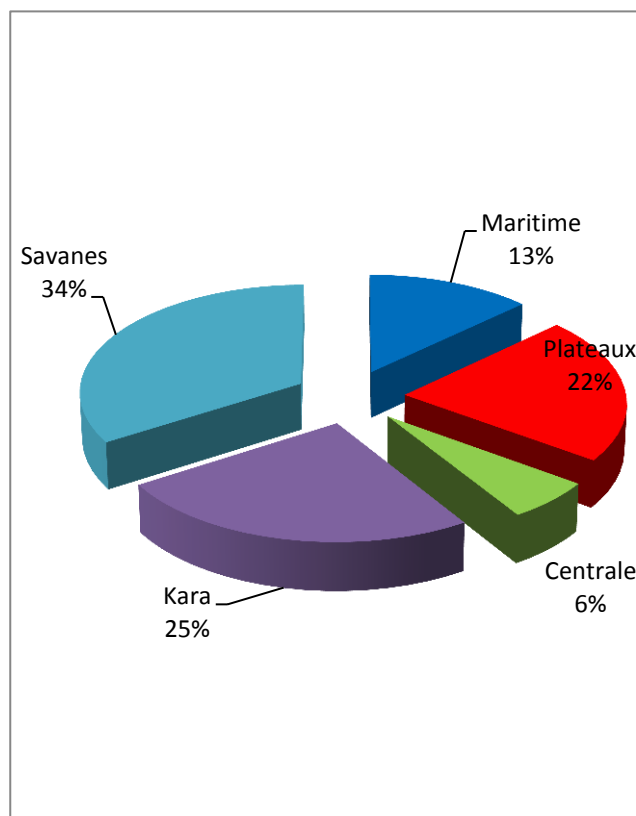


Graphique 45: Quantité (%) d'engrais utilisée par région et par type d'engrais

☞ **LES REGIONS DES SAVANES ET DE LA KARA ONT LE PLUS UTILISE D'ENGRAIS CHIMIQUES SUR LEURS PARCELLES**

- La région des Savanes, suivie de celle de la Kara ont engraisé respectivement 34% et 25% de l'ensemble des parcelles du pays avec des engrais chimiques ;
- La région des Plateaux vient en 3^{ème} position avec 22%
- La région Centrale vient en dernière position avec 6%

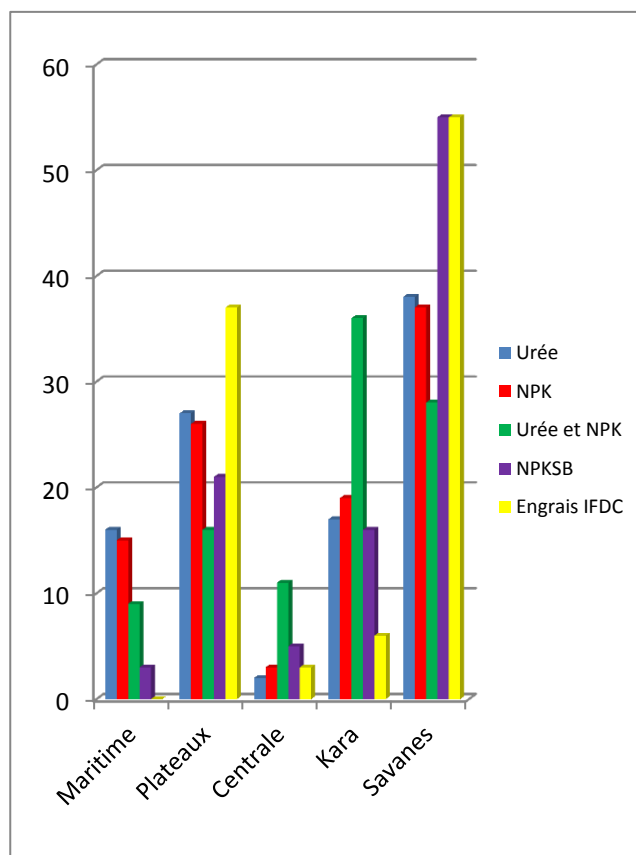
Graphique 46: Répartition des parcelles engraisées par des engrais chimiques



☞ **LA REGION DES SAVANES A UTILISE PLUS D'ENGRAIS IFDC ET NPKSB SUR SES PARCELLES QUE LES AUTRES REGIONS**

- La région des Savanes se démarque encore ici dans l'utilisation des types d'engrais chimiques par rapport aux autres régions
- Elle est suivie des régions des Plateaux et de la Kara
- La région Centrale a faiblement fertilisé ses parcelles avec les différents types d'engrais chimiques ; la plus grande proportion concerne la combinaison Urée et NPK avec 11%

Graphique 47: Répartition des parcelles engraisées selon la région et le type d'engrais chimique utilisé

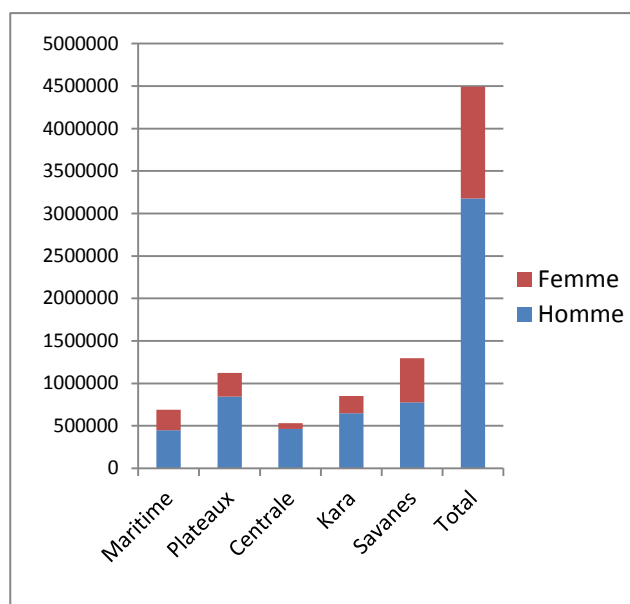


❖ MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE FAMILIALE

☞ DEFRICHEMENT

- 4 491 018 interventions dans le cadre du défrichement.
- Les femmes représentent 29,2%
- La région des Savanes consacre plus d'actifs (29%) pour le défrichement suivi de la région des Plateaux (25%) ; la région Centrale a utilisé 12% d'actifs (12%).

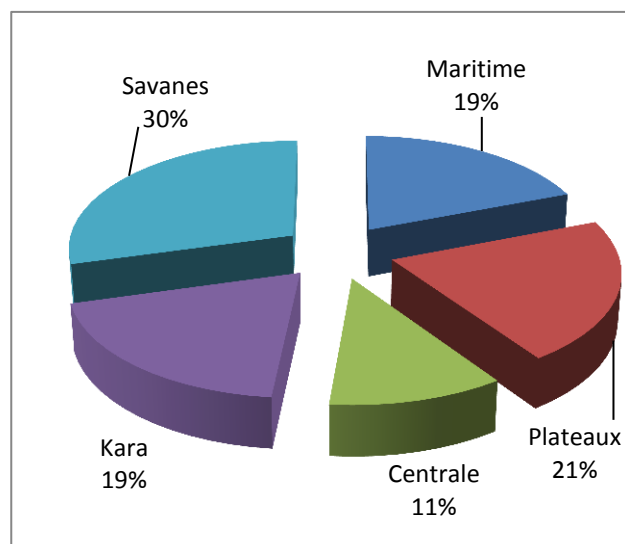
Graphique 48 : Répartition de la population agricole selon le nombre de la main-d'œuvre familiale consacrée au défrichement par sexe



☞ LABOUR

- 4 780 523 interventions pour les travaux de labour.
- La région des Savanes mobilise pour le labour 29% de population agricole
- Elle est suivie par la région des Plateaux (21%) et celles de la Kara et la Maritime (19%).

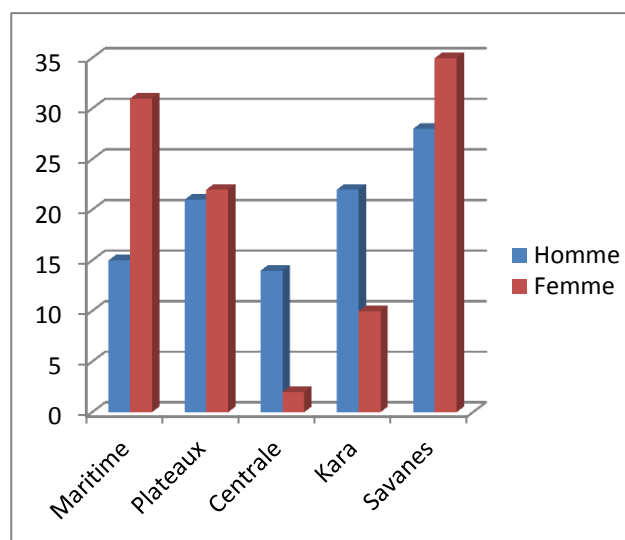
Graphique 49 : Répartition de la population agricole selon le nombre de la main d'œuvre familiale consacrée au labour



L'analyse selon le genre révèle que :

- 23,14% des actifs impliqués dans le labour sont de sexe féminin.
- Dans la région Centrale, la proportion de femmes participant aux activités de labour est très faible (2%).

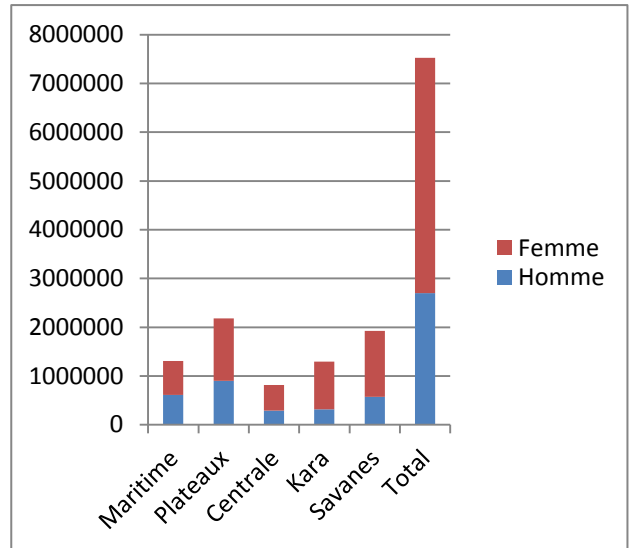
Graphique 50 : Répartition de la population agricole selon le nombre de la main d'œuvre familiale consacrée au labour par région et par sexe



☞ SEMIS

- 7 521 270 interventions dans le cadre des activités de semis.
- Prédominance des femmes 64,1% des actifs
- La région des Plateaux emploie plus d'actifs pour le semis (29%) suivie de la région des Savanes. La région Centrale ferme la marche avec 11%.

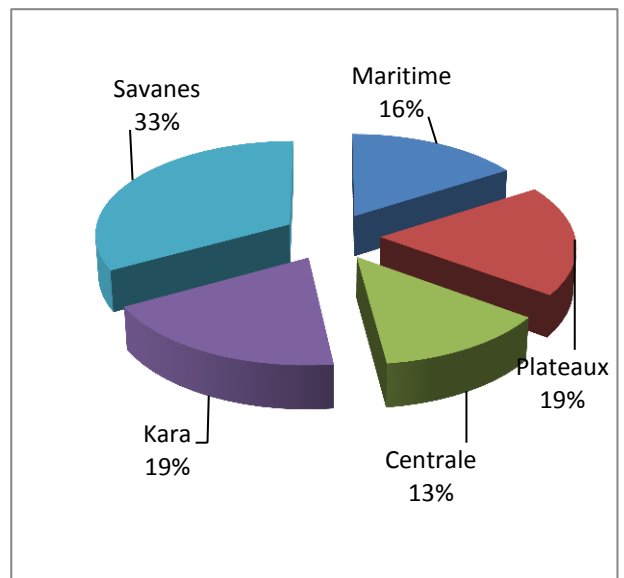
Graphique 51 : Répartition de la population agricole selon le nombre de la main d'œuvre familiale consacrée au semis par région et par sexe



☞ ENTRETIEN

- 7 094 842 interventions dans les opérations d'entretien.
- La région des Savanes enregistre la part la plus élevée d'interventions dans les opérations d'entretien (33%) ; suivie par les régions des Plateaux et de la Kara, 19% pour chacune.
- La part des hommes dans les opérations d'entretien des cultures représente 60%

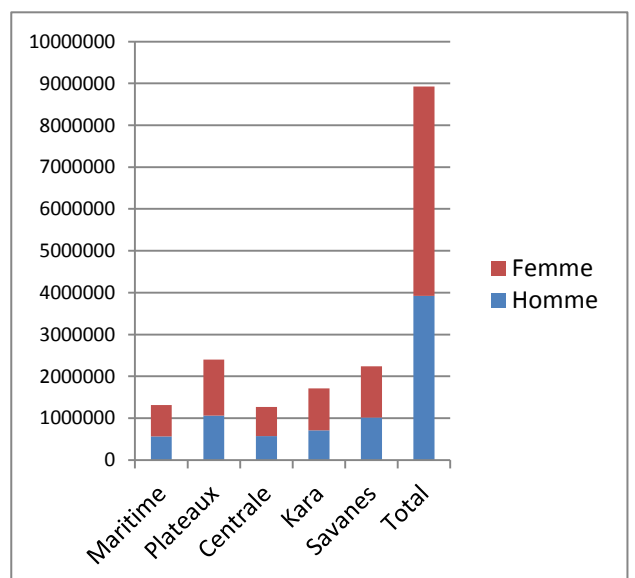
Graphique 52 : Répartition de la population agricole selon le nombre de la main d'œuvre familiale consacrée à l'entretien



☞ RECOLTES

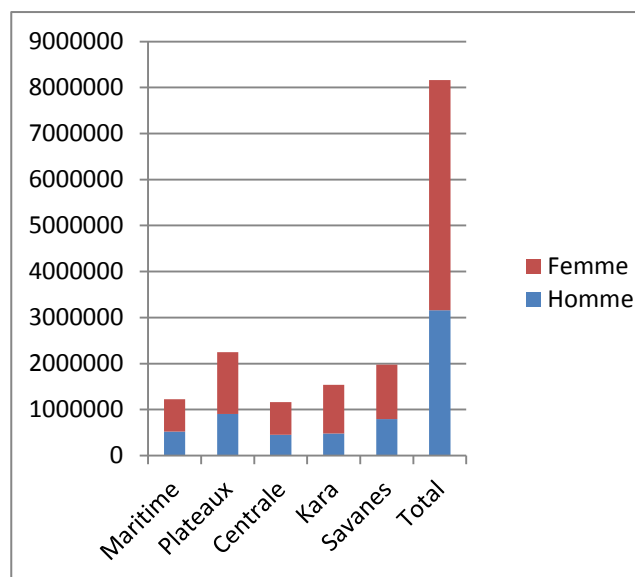
- Près de 8 927 917 interventions dont 56,1% des femmes participent à ces opérations au plan national.
- Au niveau régional, dans la région des Plateaux 27%, dans la région des savanes 25%, dans la région de la Kara 19%, dans la région Maritime 15% et dans la région de la centrale 14%.

Graphique 53 : Répartition de la population agricole selon le nombre de la main d'œuvre familiale consacrée aux récoltes par région et par sexe



☞ TRANSPORT

- 8 159 125 personnes ont participé au transport des produits récoltés.
- La part des femmes dans cet effectif s'élève à 61,24%
- Les régions des Plateaux et des Savanes détiennent chacune environ le quart des effectifs impliqués dans le transport des produits agricoles (28% pour les Plateaux et 24% pour les Savanes).



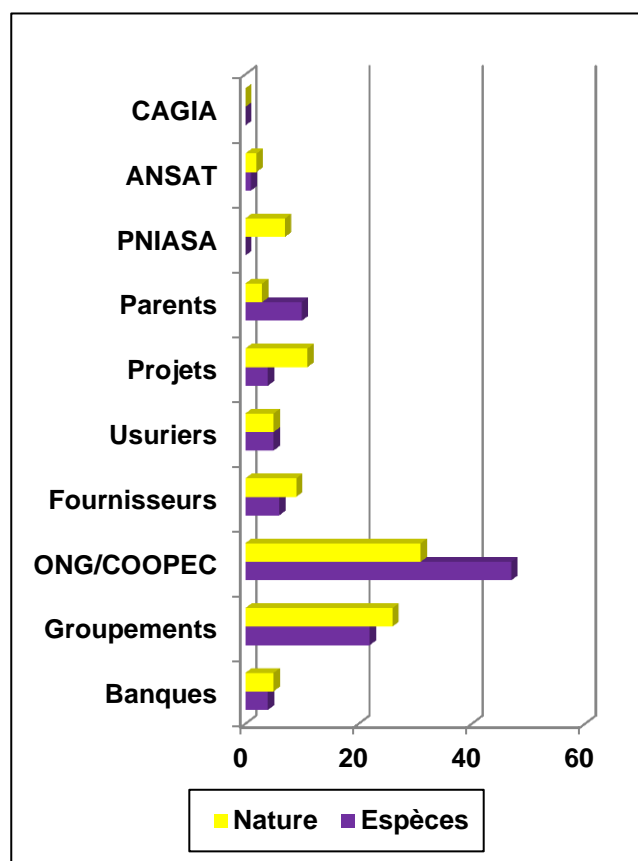
Graphique 54 : Répartition de la population agricole selon le nombre de la main d'œuvre familiale consacrée aux récoltes par région et par sexe

❖ CREDIT AGRICOLE CAMPAGNE 2011 - 2012

- ☞ Montant total des crédits obtenus par les exploitants agricoles : 15 495,7 millions de F CFA dont 65% en espèces
- ☞ Montant en espèces octroyés : 10 067,8 millions de F CFA dont 5 950,4 millions aux hommes et 4 117,5 millions pour les femmes
- ☞ Crédits en nature en valeurs : 3 678,7 millions de F CFA pour les hommes contre 1 749,2 millions pour les femmes

☞ LES ONG / COOPEC ET LES GROUPEMENTS SONT LES PRINCIPALES SOURCES DU CREDIT

- Les crédits en espèces :
 - ONG/COOPEC : 47% des exploitants agricoles.
 - groupements : 22%
 - parents : 10%
 - Seuls 4% en ont eu accès au crédit bancaire
- Pour les crédits en nature :
 - ONG/COOPEC : 31% ;
 - Groupements : 26% ;
 - Projets : 11% ;
 - Fournisseurs : 9% ;
 - PNIASA : 7%.



Graphique 55 : Répartition des exploitants agricoles selon les sources du crédit (%)

TYPES DE CREDITS SOLLICITES

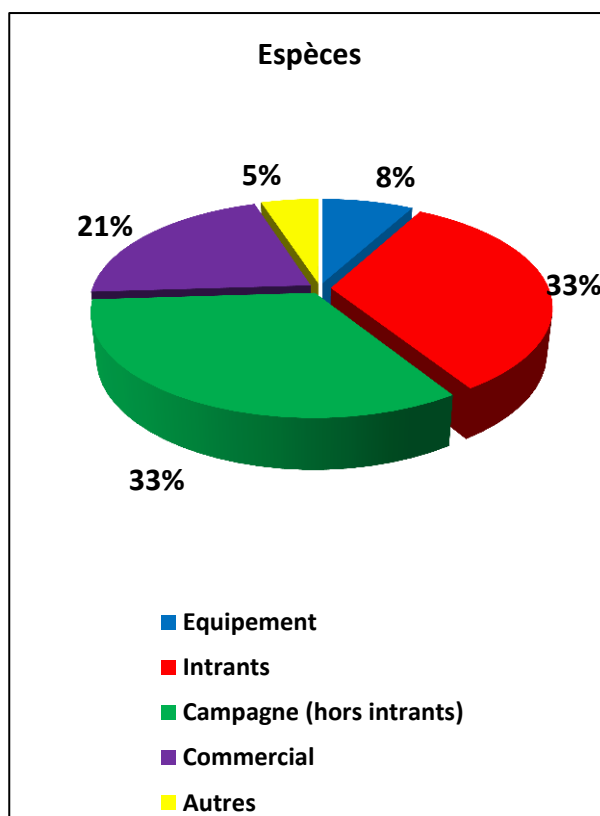
☞ **EN ESPECES OU EN NATURE, LES CREDITS INTRANTS PREOCCUPENT LA MAJORITE DES PRODUCTEURS, SOIT RESPECTIVEMENT 33% ET 56%.**

Les types de crédits en espèces sollicités sont essentiellement destinés :

- A l'achat d'intrants (33%),
- A financer la campagne agricole (33%)
- A la commercialisation des produits, etc.

Du point de vue genre, les exploitantes agricoles ont une proportion un peu plus élevée pour le crédit commercial en espèces (23%) qu'en nature (19%).

Graphique 56 : Répartition des exploitants agricoles suivant le type de crédit reçu

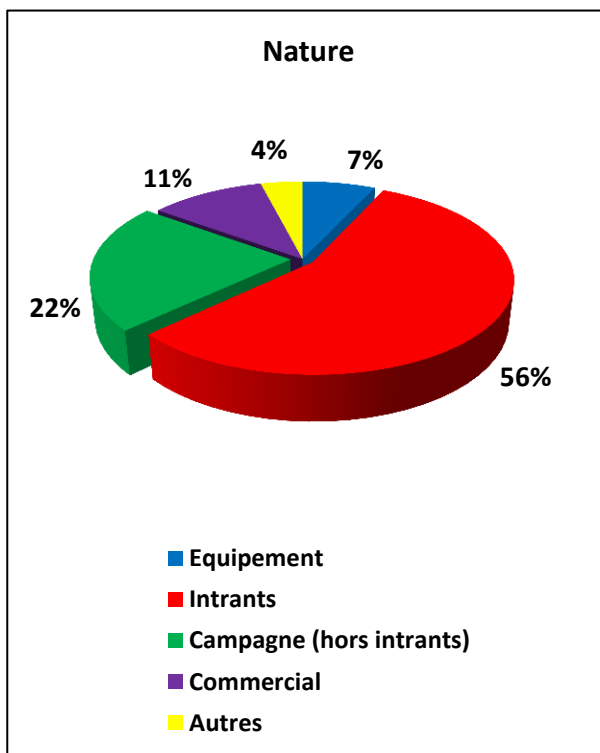


☞ **LE CREDIT D'EQUIPEMENT PEU SOLLICITE EN RAISON DU FAIBLE NIVEAU DE MECANISATION DE L'AGRICULTURE TOGOLAISE.**

Les crédits en nature concernent entre autres:

- Les crédits intrants qui préoccupent la majorité (56%) des producteurs
- Le crédit de campagne (22%),
- Le crédit commercial (11%).

Graphique 57 : Répartition des exploitants agricoles suivant le type de crédit reçu en nature



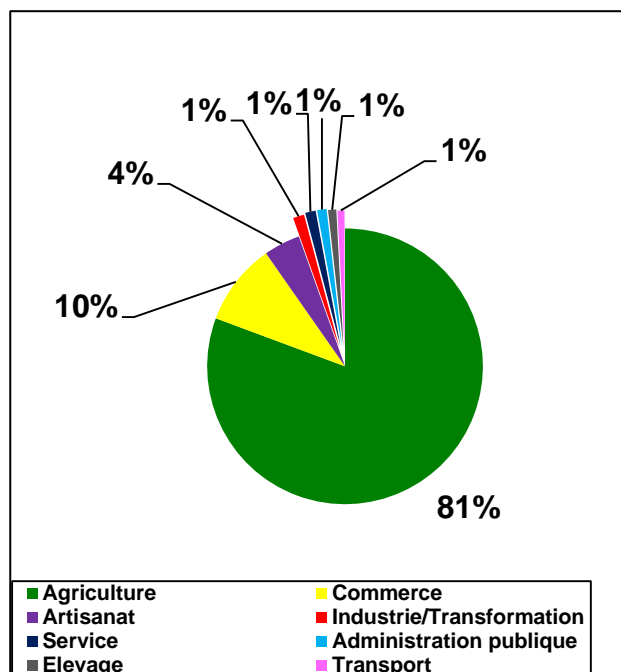
5. 2. PRINIPALES ACTIVITES DE LA POPULATION AGRICOLE

Divers types d'activités en milieu rural (agriculture, élevage, pêche/aquaculture, artisanat, commerce etc...) ; certaines activités sont exercées en priorité (activités principales) et d'autres le sont moins (activités secondaires)

ACTIVITES PRINCIPALES DOMINEES PAR L'AGRICULTURE ET LE COMMERCE

- L'écrasante majorité (81%) de la population en milieu rural a pour activité principale l'agriculture répartie selon le genre en 86% d'hommes et 76% de femmes
- Le commerce vient en 2^{ème} position avec 10% de la population agricole ;
- et l'artisanat (4%).

Graphique 58 : Répartition de la population agricole selon l'activité principale

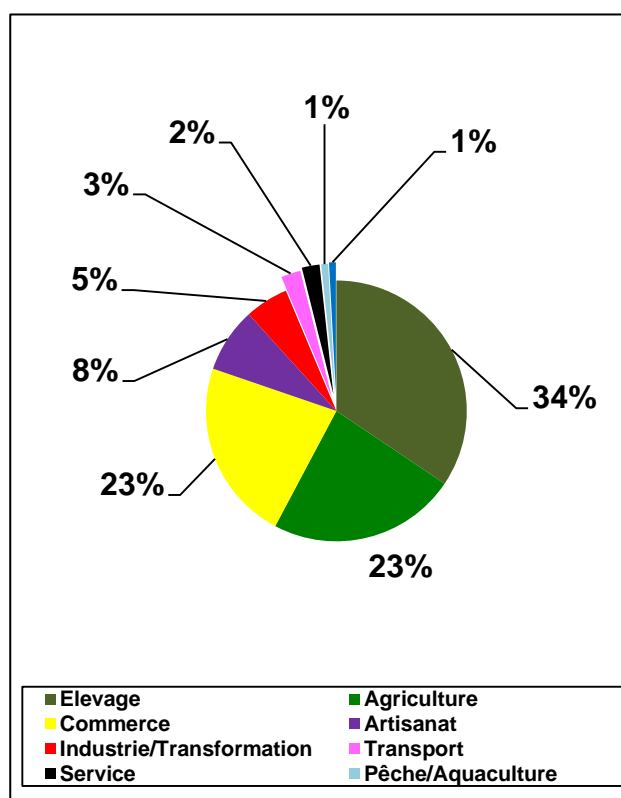


L'ACTIVITE SECONDAIRE LA PLUS PRATIQUEE EN MILIEU RURAL EST L'ELEVAGE

- L'élevage rassemble plus du tiers de la population agricole, soit 34%.
- L'agriculture et le commerce suivent avec 23% chacun.
- Les autres activités secondaires occupent 20% de la population dont 13% pour l'artisanat (8%) et
- La transformation des produits (5%).

Activité la plus importante : commerce (37%) pour les femmes ; agriculture pour les hommes (46%)

Graphique 59 : Répartition de la population agricole selon l'activité secondaire



5.3. PRINCIPALES PRODUCTIONS VEGETALES ET ANIMALES

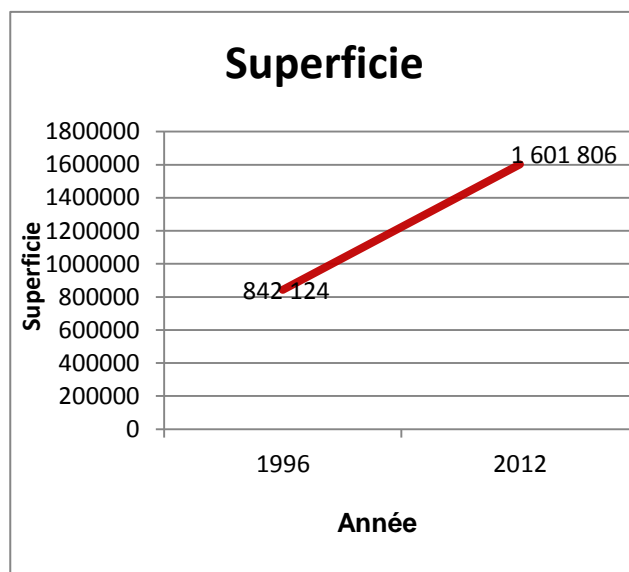
A. PRODUCTIONS VEGETALES

❖ **PRODUCTION VIVRIERE**

☞ **SUPERFICIES PHYSIQUES EMBLAVEES ENTRE 1996 & 2013**

- les productions vivrières occupent une superficie physique de 1 601 806 ha, soit 28,3% du territoire national.
- cette superficie physique cultivée en vivrier a presque doublé (1,9), il était en 1996 de 842 124 ha.

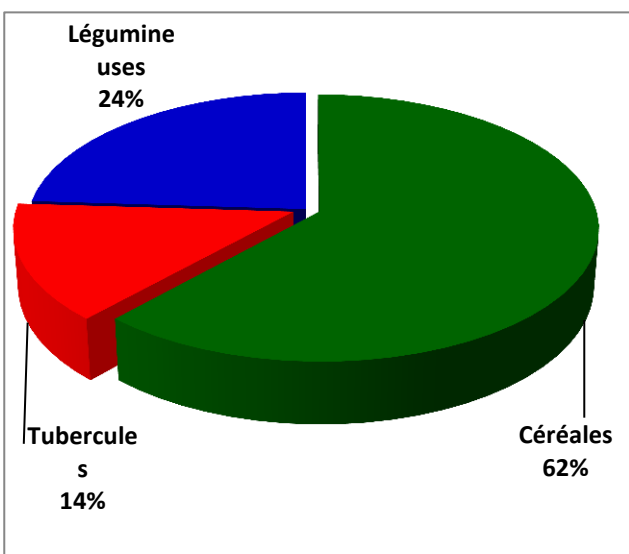
Graphique 60 : Evolution moyenne des superficies cultivées en vivriers entre 1996 et 2012



☞ **SUPERFICIES CONSACREES AUX GROUPES DE CULTURES**

- Les céréales, base de l'alimentation, occupent 62% des superficies consacrées aux vivriers.
- Les légumineuses suivent avec 24%, et
- les tubercules 14%.

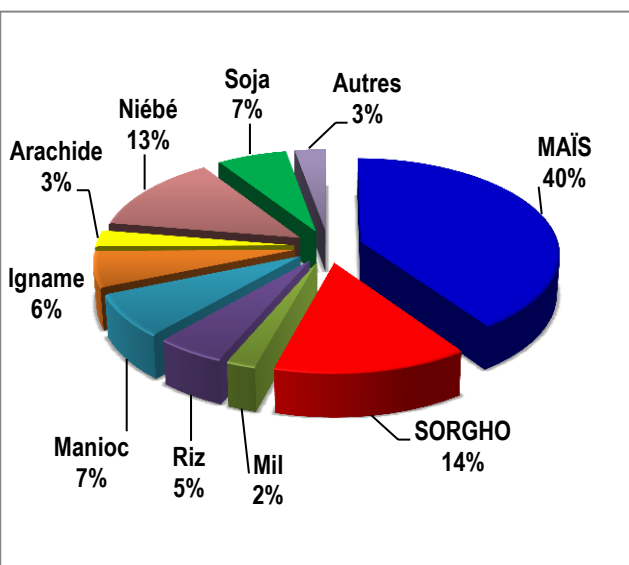
Graphique 61 : Parts relatives des superficies des différents groupes de cultures



☞ **SUPERFICIES CONSACREES AUX DIFFERENTES CULTURES**

- Le maïs est la spéculature qui occupe la plus grande superficie consacrée aux vivriers, 40% soit 646 317 hectares.
- Il est suivi du sorgho (14%) et du niébé (13%).

Graphique 62 : Parts relatives des superficies des principales cultures vivrières

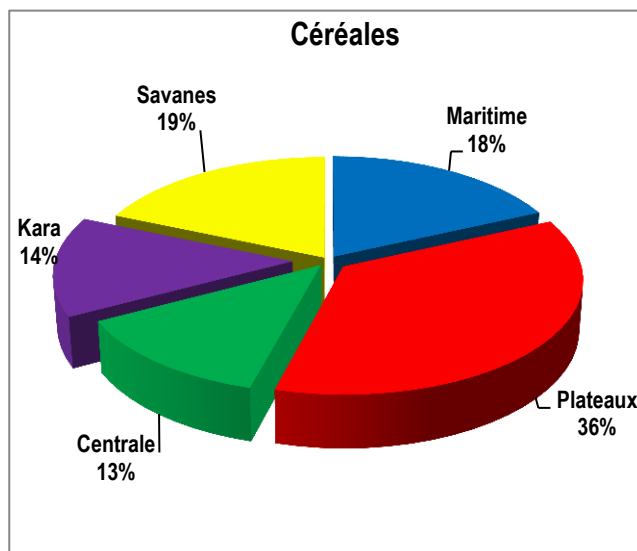


☞ **LA REGION DES PLATEAUX, PRINCIPAL GRENIER DU TOGO**

➤ **Céréales**

- La région des Plateaux concentre la plus grande part des superficies emblavées en vivriers. (36%).
- Dans les autres régions du Togo, ces superficies sont inférieures à 20%

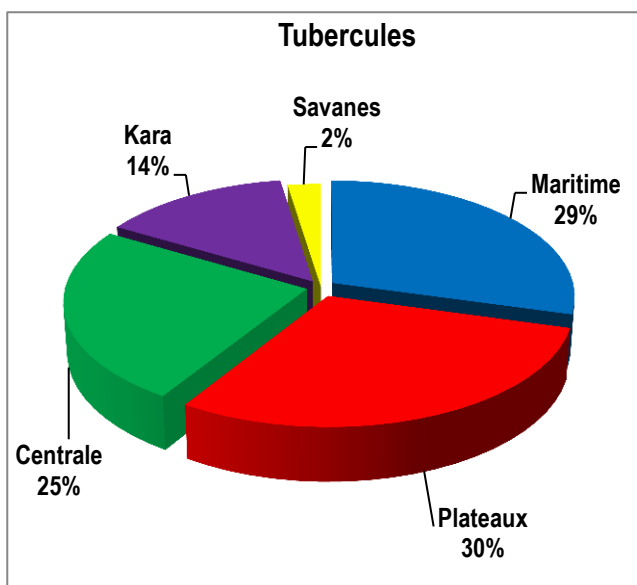
Graphique 63: Parts relatives des superficies physiques cultivées en vivriers par région



➤ **Tubercules**

- Les régions méridionales concentrent près de 60% des superficies emblavées en tubercules;
- La région Centrale, vient en 3^{ème} position (25%) ;
- La région de la Kara, 14%, et
- La région des Savanes, n'enregistre que 2% du total

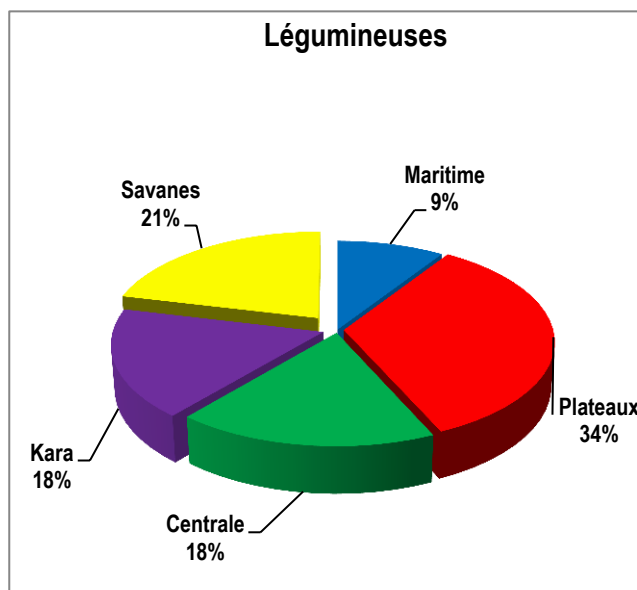
Graphique 64: Parts relatives des superficies emblavées en tubercules par région



➤ **Légumineuses**

- La région des Plateaux se démarque avec 34 % des superficies consacrées à ces cultures au plan national.
- La région des Savanes suit avec 24%,
- Les régions de la Kara et Centrale représentent chacune 18 % des superficies cultivées
- Les superficies dans la région Maritime ne représentent que 9%.

Graphique 66: Parts relatives des superficies emblavées en légumineuses par région

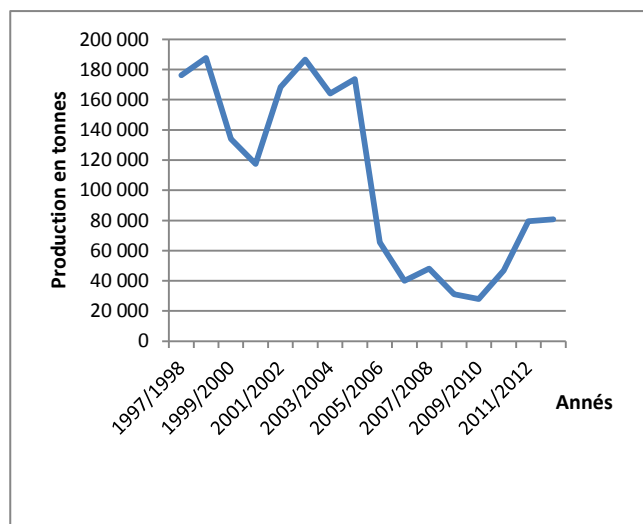


❖ CULTURES DE RENTE

☞ LE COTON

- 122.020 hectares à la campagne agricole 2012/2013.
- Un peu plus de 80 000 tonnes à la campagne agricole 2012/2013.
- Le rendement reste faible et est en moyenne 780 kg/ha.

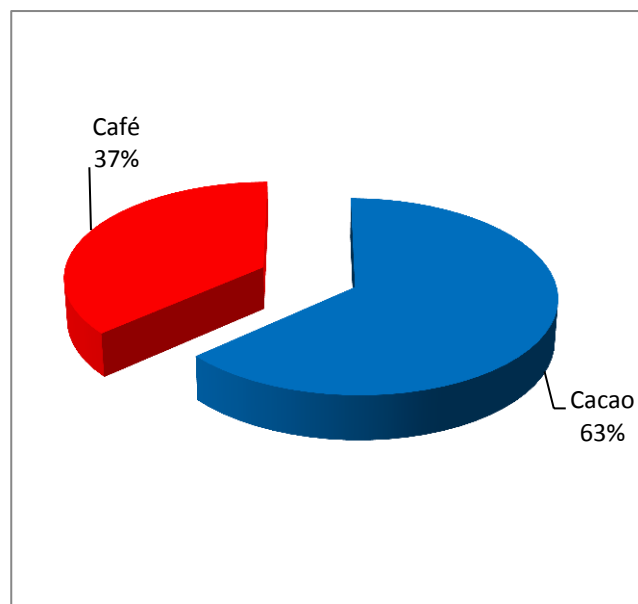
Graphique 67 : Evolution de la production du coton de 1997 à 2013 (en milliers de tonnes)



☞ DES PLANTATIONS DE CAFE CACAO DOMINEES PAR LA CULTURE CAFEIERE

- 62 032 plantations de café-cacao réparties en :
- 39 392 plantations de caféiers (63,5%), et
- 22 640 plantations de cacaoyers (36,5%) au niveau national

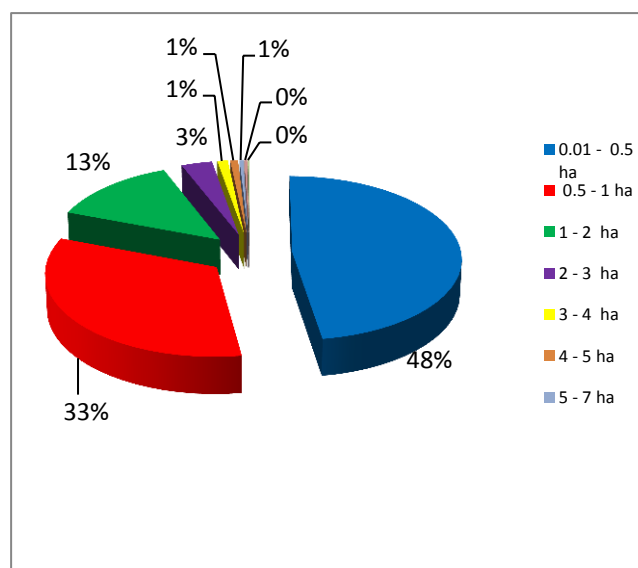
Graphique 68: Répartition des plantations de caféiers et de cacaoyers



☞ DES PLANTATIONS CAFE CACAO DE PETITES TAILLES

- Superficie moyenne par plantation : 0,97 ha pour le café et de 1,03 ha pour le cacao.
- 47,6% des plantations ont une superficie de moins de 0,5 ha ;
- 33,1% se situent dans la tranche de 0,5 - 1 ha ; 13,3% dans la tranche de 1 - 2 ha ; et 2,7% de 2 ha et plus.

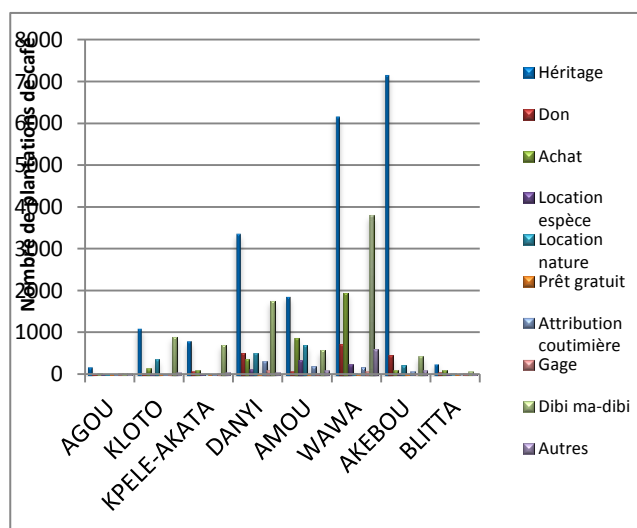
Graphique 69: Répartition des plantations de caféiers et de cacaoyers en fonction des tranches de superficie



☞ PLANTATIONS ESSENTIELLEMENT ACQUISES PAR HERITAGE

- L'acquisition des plantations se fait majoritairement par héritage, soit 53,24%.
- La pratique du "dibi-ma-dibi" sans cession de terres concerne 20,94% des plantations
- La pratique du gage concerne 0,75% des plantations

Graphique 70 : Répartition des plantations de café suivant le mode de faire valoir

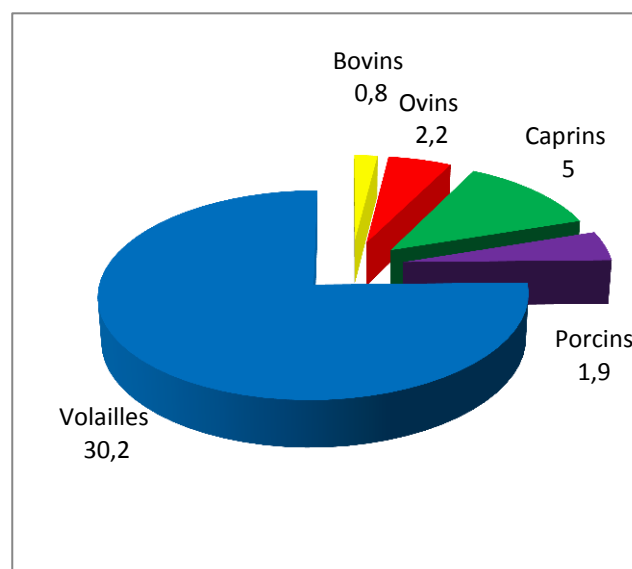


B. PRODUCTIONS ANIMALES

☞ DOMINEES PAR L'AVICULTURE

- 15 344 011 têtes de volailles sont élevés avec un effectif moyen de 30 volailles par exploitation agricole.
- L'élevage caprin arrive en deuxième position (5 têtes par ménage), suivi des ovins (2,2 têtes) et des porcins (1,9 têtes) ;
- L'effectif moyen des bovins est de 0,8 tête par ménage.

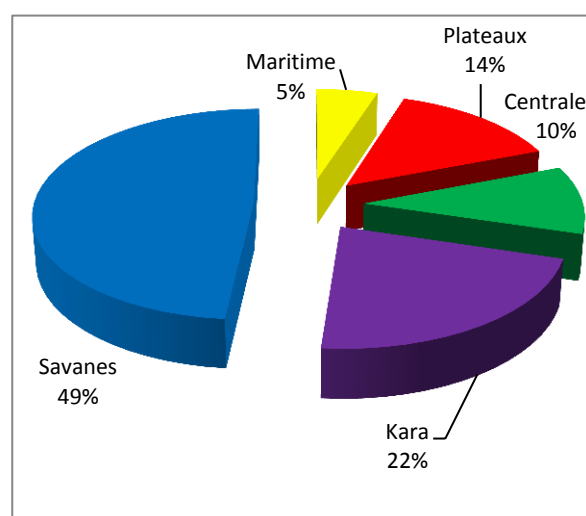
Graphique 71 : Effectif moyen de cheptel animal par ménage agricole



☞ ELEVAGE BOVIN, SPECIALITE DE LA REGION DES SAVANES

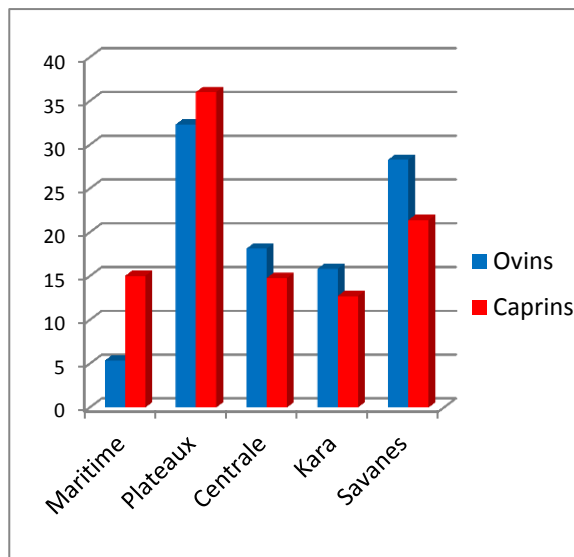
- Prédominance de l'élevage extensif de bovins (428 772 têtes), qui se concentre principalement dans la région des Savanes (208 079 têtes) ;
- Cette région compte: 34 962 ménages représentant 76,3% de l'ensemble des ménages éleveurs de bovins

Graphique 72 : Répartition du cheptel bovin par région



☞ **FORTE CONCENTRATION DE L'ELEVAGE DES PETITS RUMINANTS DANS LES REGIONS DES PLATEAUX ET DES SAVANES**

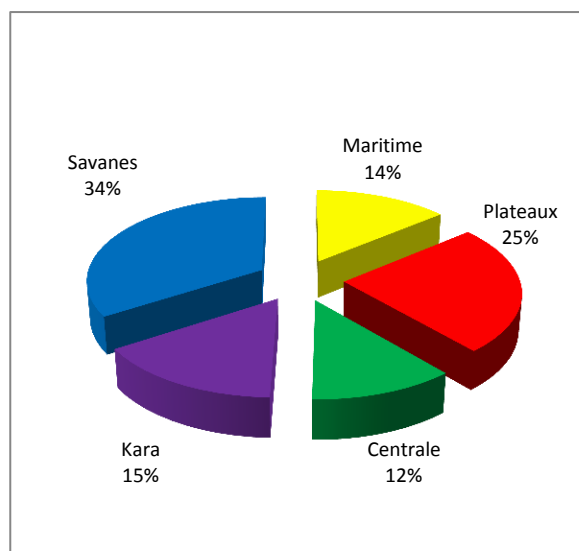
- La région des Plateaux en tête de l'élevage ovin avec plus de 32,3 % suivie de celle des Savanes (28,3 %) ;
- L'élevage caprin représenté dans toutes les régions est concentré dans la région des Plateaux (36,0 %) et des Savanes (21,4 %).



Graphique 73 : Effectif des petits ruminants par région

☞ **PRES DE 60% DE L'EFFECTIF PORCIN DANS LES REGIONS DES SAVANES ET DES PLATEAUX.**

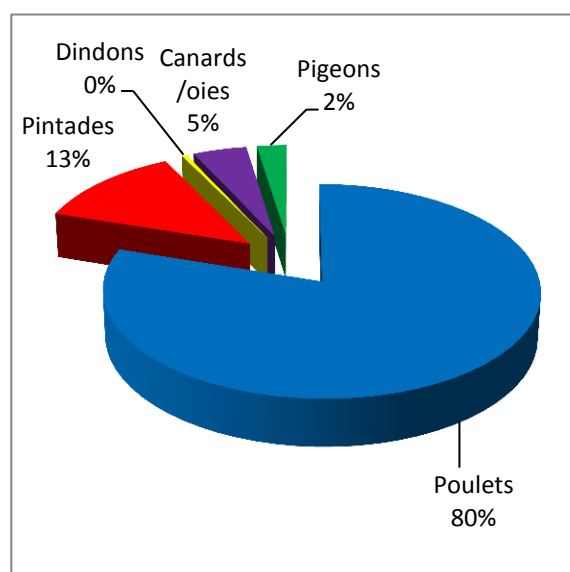
- ❖ 944 979 têtes de porcs dont 58,8% concentrés dans les régions des Savanes et des Plateaux;
- ❖ Les régions de la Kara et Maritime concentrent respectivement 15,5 % et 14 %.



Graphique 74 : Répartition du cheptel porcin par région

☞ **L'AVICULTURE, COMPLEMENT A L'AGRICULTURE**

- L'effectif des volailles est estimé à 15 344 011 de têtes.
- L'élevage des poulets regroupe plus de 83,2 % de l'effectif total de volailles
- Cet élevage est pratiqué généralement comme une activité secondaire, en complément à l'agriculture.



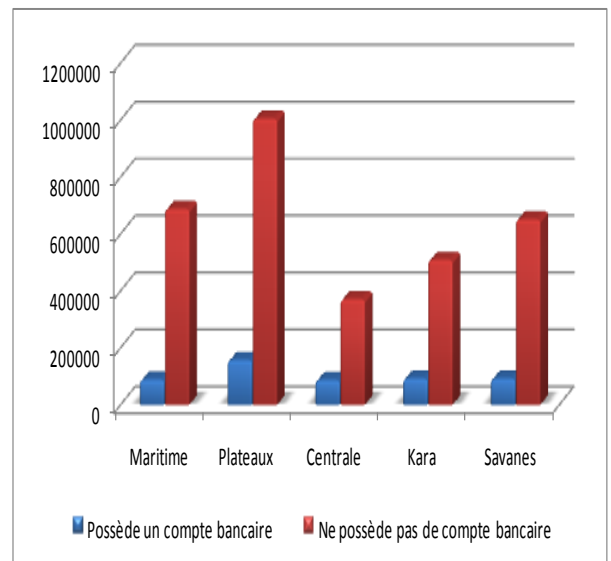
Graphique 75 : Répartition des volailles par espèce

VI BANCARISATION DE LA POPULATION RURALE

☞ TRES PEU DE PERSONNES VIVANT EN MILIEU RURAL POSSEDENT UN COMPTE BANCAIRE.

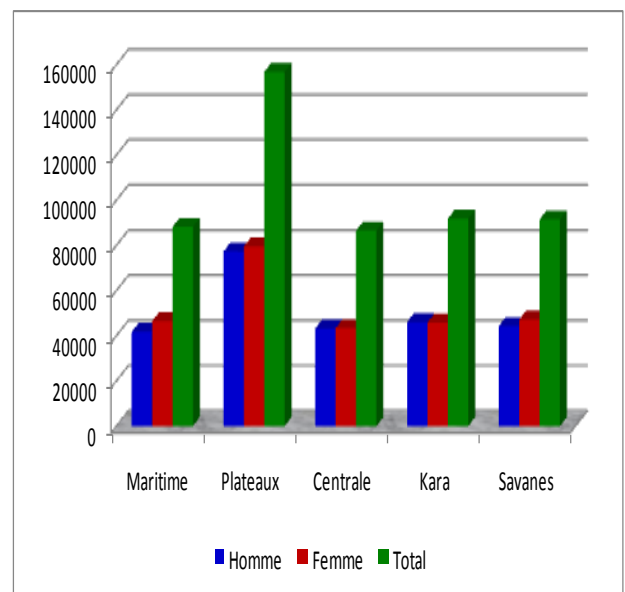
- 14,1% seulement de la population rurale, soit 542 286 personnes, détiennent un compte en banque ou dans une institution de micro-finance ;

Graphique 76 : Possession de compte bancaire dans la population rurale



- C'est dans la région des Plateaux que l'on trouve le plus grand nombre de personnes possédant des comptes bancaires, aussi bien en ce qui concerne les hommes que les femmes ;

Graphique 77 : Répartition de la population agricole possédant un compte bancaire

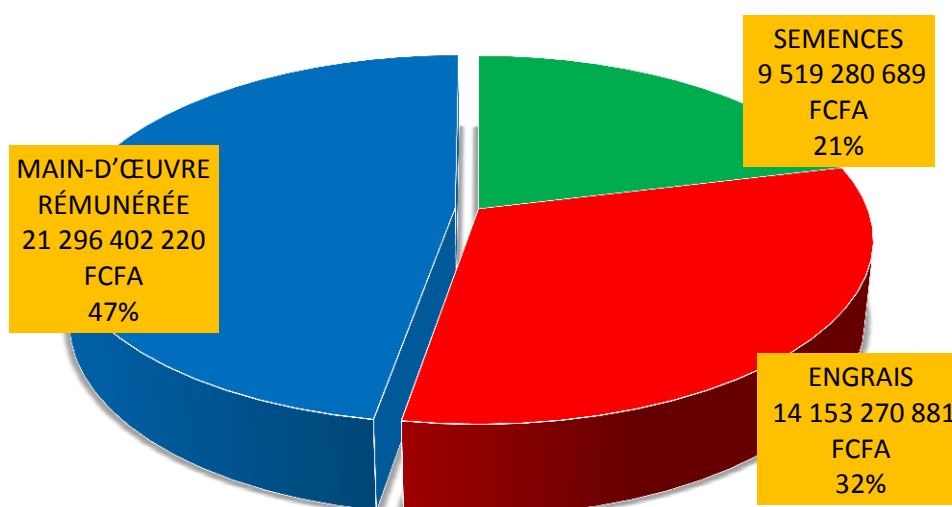


VII. DEPENSES AGRICOLES

Dépenses agricoles liées à la production végétale : achat de semences, des engrais, des pesticides et coût de la main d'œuvre

Montant des dépenses en 2012 : 44 969 millions de F CFA

Graphique 78 : Répartition des catégories de dépenses dans la production végétale



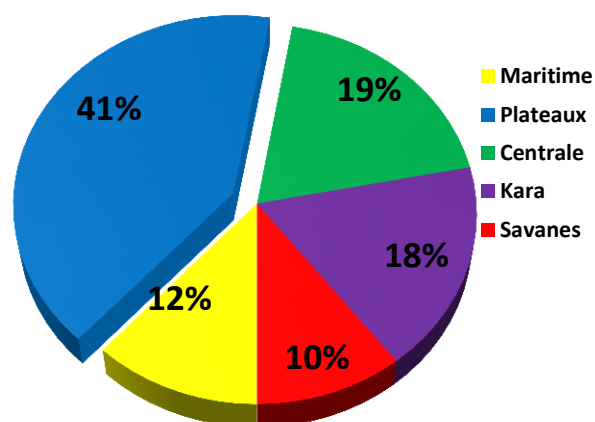
❖ COÛTS D'ACHAT DES SEMENCES

☞ **UNE HAUSSE ANNUELLE RELATIVEMENT ELEVÉE DE 9,30% ENTRE 1995 ET 2012,**

- Le coût d'achat des semences est passé de 3 688,5 millions de FCFA en 1995 à 9 519,3 millions de FCFA en 2012.

Graphique 79 : Répartition des dépenses en semences par région

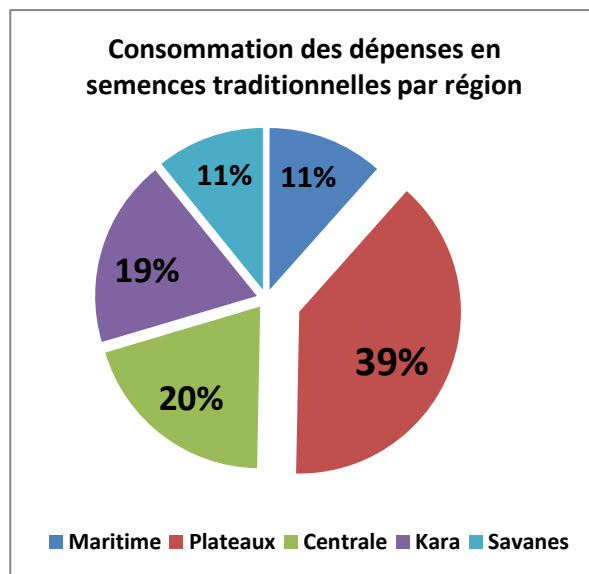
Répartition en % des dépenses en semences par région



➤ **PLUS DE 85% DE SEMENCES TRADITIONNELLES ACHETÉES**

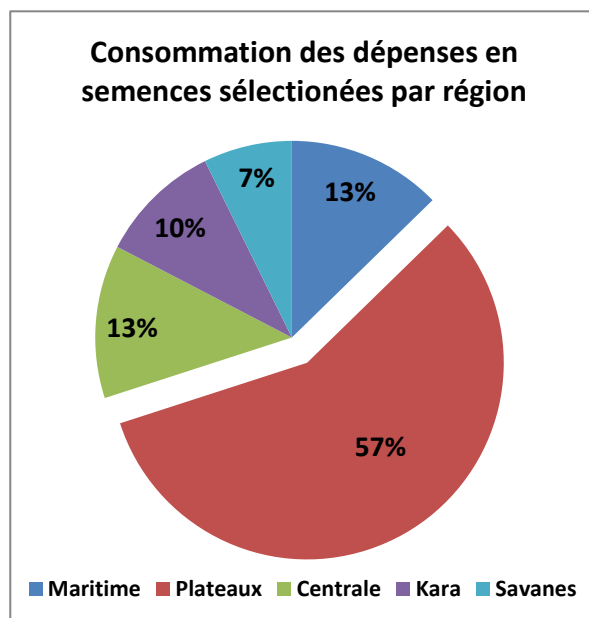
- 41 232 tonnes de semences achetées sur le plan national dont plus de 85% (35 106 tonnes) de semences traditionnelles
- 15% de semences sélectionnées
- Coût global : **9 519,3 millions de FCFA**
- La région des Plateaux absorbe à elle seule 41% des dépenses globales

Graphique 80 : Dépenses en semences traditionnelles



- 1 161, 0 millions de FCFA de dépenses pour les semences sélectionnées

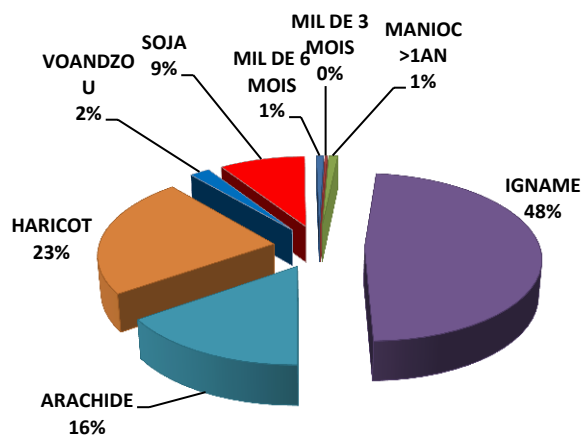
Graphique 81 : Dépenses en semences sélectionnées



➤ **LES DEPENSES EN SEMENCES AMELIOREES POUR LES AUTRES CULTURES S'ELEVENT A 5 785, 7 MILLIONS DE FCFA**

- La plus grande partie de ces dépenses est consacrée à l'achat des semences d'igname 2 783,2 millions de FCFA soit 47% des dépenses en semences améliorées pour autres cultures ;
- Les semences en haricot arrivent en second rang avec 23% suivie par l'arachide (16%) et le soja (9%).

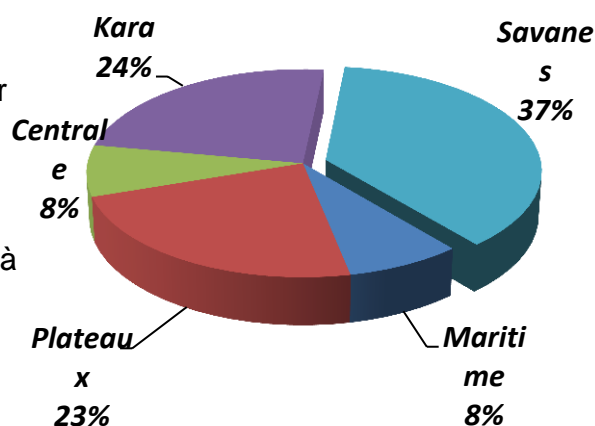
Graphique 82 : Structure des dépenses en semences améliorées pour les autres cultures



❖ DEPENSES EFFECTUEES DANS L'ACQUISITION DES ENGRAIS

☞ **14 153, 3 MILLIONS DE FCFA CONSACRES A L'ACQUISITION DE L'ENGRAIS EN 2012**

- Dont 13 890, 7 millions de FCFA pour l'achat des engrais chimiques
- et 462, 5 millions de FCFA aux engrais organiques.
- La région des Savanes a consommé à elle seule 37% du coût d'achat des engrais soit 5 263 millions de FCFA
- La régions de la Kara (24%) vient en 3^{ème} position suivie des Plateaux (23%).



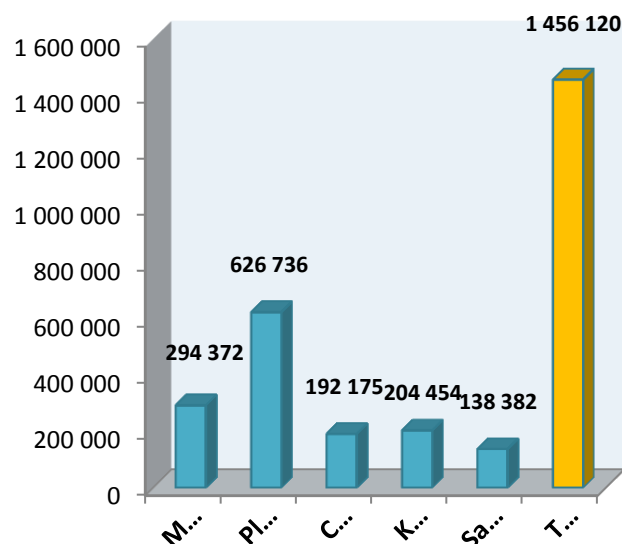
Graphique 83 : Dépenses en engrais selon les régions

❖ COUTS DE LA MAIN-D'ŒUVRE REMUNEREE

☞ **LE COUT GLOBAL DE LA MAIN-D'ŒUVRE S'ELEVE A HAUTEUR DE 21 296, 4 MILLIONS DE FCFA**

- Au total 1 456 120 personnes ont été rémunérées¹ au titre de salariés occasionnels.
- La plus forte proportion de cette main-d'œuvre est localisée dans la région des Plateaux avec 47% de l'effectif des employés.

Répartition régionale de la main- d' oeuvre rémunérée



Graphique 84 : Répartition régionale de la main-d'œuvre rémunérée

¹ La main-d'œuvre familiale n'est pas comptabilisée

☞ **LE LABOUR ABSORBE 43% DU COUT DE LA MAIN DOEUVRE**

Sur un coût global de la main-d'œuvre s'élevant à 21 296,4 millions de F CFA :

- 43% du coût global absorbés par les activités de labour,
- 25% par les coûts d'entretien,
- 20% par les coûts de défrichement,
- 7% par la récolte, 2% par les semis et
- 1,4% correspondent aux coûts de transport.

Graphique 85 : Coûts de la main - d'œuvre rémunérée selon les activités

